10
Ensemble pendentif et boucles d'oreilles. Perle et Chaîne Or 10K Ord. 99$
Spécial 49,50$
Bijouterie le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127
4

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GUESS
JEANS
1-800-661-GUESS

● MONTRÉAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1995 112e ANNÉE No 42 76 PAGES, 6 CAHIERS
Îles-de-la-Madeleine 1 $ Floride 1,60 $ US 60¢ Taxes en sus

Météo

Partiellement ensoleillé
max -4 / min -5
page S 16

Sports

4 | 5

page S 3

Musique

Un Américain à l'Orchestre Métropolitain
page D 8

Girerd

Index

Annonces classées	
- immobilier	C2 et C3
- marchandises	C3
- emplois	C3 et C4
- automobile	C4 à C6
- propositions d'affaires	C6
Arts et spectacles	D8 à D15
- horaires-spectacles	D9
- télé-horaires	D13
- télévision	D13
Bandes dessinées	C5
Bridge	C6
Décès	C7
Économie	E1 à E10
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C2
Horoscope	C4
Le monde	C1 et D16
Loteries	A11
Maisons de la culture	D6
Mots croisés	C4 et S10
Mot mystère	C3
Opinions	B3
Politique	B1, B4 à B7
Sortir	D1 à D7
Quoi faire	D7

6 21924 98765 1

L'Ontario «coupe»

Tout le monde y goûte: 6 milliards en trois ans

GÉRALD LeBLANC
TORONTO

Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, a pleinement justifié, hier, son surnom de « Mike the Knife » — « Monsieur Couteau ».

À peine élu, le gouvernement Harris annonçait, en juillet, des coupes de deux milliards, touchant surtout l'aide sociale, et le mini-budget, présenté hier par le ministre des Finances, Ernie Eves, ajoute des réductions de 3,5 milliards. Ce sont donc 5,5 milliards de moins que dépensera le gouvernement ontarien en 96-97.

Le gouvernement lui-même promet de réduire du tiers la taille de son administration, entraînant en cours de route le congédiement de 13 000 des 89 000 fonctionnaires. Mais c'est tout le secteur public qui sera affecté par ce programme draconien de réductions des dépenses.

On a même créé l'acronyme MUSH pour désigner ce secteur des municipalités, des universités et collèges, des commissions scolaires et des hôpitaux, qui passent maintenant sous le couperet.

Chacun des membres du MUSH verra ses octrois amputés: 290 millions de moins aux municipalités, 400 millions de moins aux collèges et universités, 400 millions de moins aux commissions scolaires et 365 millions de moins aux hôpitaux.

Pour dorer la pilule, on promet aux membres du MUSH d'assouplir les normes provinciales pour l'utilisation de l'argent reçu du gouvernement, notamment en ce qui touche l'arbitrage obligatoire pour les policiers, les pompiers et le personnel d'hôpital. Un projet de loi imposera aux arbitres l'obligation de tenir compte de la capacité de payer des organismes publics. « Nos partenaires jouiront d'une grande latitude et de plus d'autonomie pour restructurer leurs opérations », a promis le ministre des Finances.

VOIR ONTARIO EN A2

Surtout que l'hiver est précoce!

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Pour une deuxième année consécutive, la police de la Communauté urbaine de Montréal distribue près de 1500 sacs de couchage afin d'alléger le fardeau des personnes qui s'apprêtent à affronter, avec un minimum de moyens, les rigueurs de l'hiver. Le comédien Michel Forget, porte-parole de l'opération (troisième en partant de la gauche), était présent hier pour une séance de distribution qui s'est déroulée rue Bonsecours, devant le quartier général de la police. Tous les sacs offerts ont été donnés par des Montréalais au cours des derniers mois.

Montréal obtient son « pacte fiscal »

Mais Québec ne sait pas encore où puiser les 50 millions

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Pressé par l'échéance budgétaire de Montréal, le gouvernement Parizeau a décidé d'acquiescer en principe à la demande de Montréal. Au lieu du « pacte fiscal » définitif attendu par l'administration Bourque, Québec fera une proposition atteignant les 50 millions réclamés, mais en définira plus tard les modalités.

Divisé hier, le Conseil des ministres n'a pu arrêter hier de position définitive quant à la façon dont cette somme sera trouvée. Montréal a accepté en coulisses de comprimer ses dépenses de sept à dix millions, ce qui fait qu'il en coûtera en réalité entre 40 et 43 millions à Québec pour permettre à l'administration Bourque de boucler son budget.

« Québec donne un accord de principe pour 50 millions, mais le gouvernement n'a pu arriver à prendre une décision sur les mécanismes utilisés », expliquait-on hier soir.

Depuis deux semaines, le gouvernement Parizeau a nagé dans l'improvisation dans ses tentatives de régler le problème de Montréal. Jusqu'à la mi-novembre, au comité des priorités — le cercle restreint du Conseil des ministres — on étudiait encore une proposition selon laquelle Québec autorisait Montréal à emprunter 23 millions ventilés comme suit: 18 millions pour des investissements des sociétés paramunicipales et cinq millions pour les dépenses d'immobilisations directes de la municipalité.

De telles permissions étaient monnaie courante dans le passé, mais Québec a stoppé cette politique, parce que les villes s'en servaient ouvertement pour financer leurs dépenses d'exploitation. Pour le cas de Montréal, cette idée a été mise de côté récemment, à l'instigation des Finances et du Trésor, pour qui il est inapproprié de faire de tels emprunts imputés aux immobilisations qui risquent de servir à payer la facture d'épicerie.

En Chambre, hier, le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, a reconnu que l'assistance de Québec ne sera pas totalement récurrente. Or c'est une mesure « récurrente » permanente, qui réglerait le problème, a-t-il reconnu.

« Je pourrai rendre publique dans les jours qui vont suivre exactement l'aide que Montréal espère, qu'ils pourront budgéter en fonction de la parole que je leur ai donnée », a laissé tomber M. Chevrette. En matinée, à

VOIR MONTRÉAL en A2

Chrétien sollicite l'appui de Bouchard qui « a d'autres chats à fouetter »

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Jean Chrétien a demandé directement hier à Lucien Bouchard de l'aider à modifier la Constitution pour y enchâsser le caractère distinct du Québec. Ce dernier lui a répondu que les Québécois n'ont plus de temps à perdre avec la Constitution et qu'ils ont des dossiers plus pressants à régler en attendant d'accéder à la souveraineté.

Ce phénoménal renversement de rôle découle évidemment du résultat référendaire au Québec. Il a marqué le lancement du débat aux Communes sur une résolution présentée par le premier ministre pour reconnaître symboliquement le caractère distinct du Québec.

Chacun leur tour, Jean Chrétien et Lucien Bouchard ont profité de l'occasion pour présenter leurs versions — largement contradictoires — de leurs rôles respectifs dans certains événements marquants de l'histoire récente du Canada, en particulier l'épisode de Meech. Les deux hommes ont souvent abordé ces thèmes au cours des derniers mois, mais jamais vraiment l'un en face de l'autre comme hier après-midi aux Communes. Ils ont également produit des interprétations diamétralement opposées du résultat référendaire et de ses conséquences.

« Je comprends et je partage le désir de mes compatriotes de faire reconnaître leur différence. Vous avez eu raison de croire que le Canada peut changer et changera dans le sens de vos aspirations et de celles de tous les Canadiens, que le Québec peut prendre fièrement toute sa place au sein du Canada », a affirmé Jean Chrétien en présentant sa résolution. Malgré le caractère symbolique de la mesure, le premier ministre a affirmé que cette résolution lierait son gouvernement et guiderait son comportement à venir à l'égard du Québec.

« J'ai un compliment à faire au premier ministre. C'est la meilleure et la mieux réussie de ses tentatives de dilution du caractère distinct du Québec, a rétorqué Lucien Bouchard. Ça ne prendra même pas d'avocats pour dire que ça ne veut rien dire. »

Le chef du Bloc québécois a rappelé qu'il n'y a pas deux mois, le premier ministre fédéral disait haut et fort qu'il ne voyait pas la nécessité de voir inscrit le ca-

VOIR CHRÉTIEN EN A2

Parizeau se fait rassurant

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Au moment où le gouvernement de l'Ontario annonçait une nouvelle série de compressions budgétaires, le premier ministre Parizeau a causé une surprise, hier, en livrant à l'Assemblée nationale une déclaration sur l'état des finances publiques du Québec.

« Je peux vous annoncer que nos prévisions de dépenses du dernier budget seront scrupuleusement respectées, a dit M. Parizeau. Je peux aussi vous annoncer que pour la première fois depuis très longtemps, l'objectif que le gouvernement du Québec s'est fixé pour la réduction de son déficit sera respecté. Comme nous nous y sommes engagés, le déficit québécois est en train d'être réduit d'un tiers en une seule année. »

C'est la deuxième fois en moins de deux semaines qu'un haut gradé de l'administration Parizeau assure que le déficit du gouvernement sera, comme prévu, inférieur à 4 milliards pour l'exercice financier 1995-96. Le 15 novembre, la ministre des Finances, Pauline Marois, avait tenu des propos identiques au quotidien québécois *Le Soleil*.

Deux hypothèses circulaient pour expliquer la décision de M. Parizeau de s'exprimer, avec une certaine solennité, sur la question budgétaire. D'abord, des rumeurs ont couru ces jours derniers selon lesquelles le déficit serait largement supérieur aux 3,975 millards annoncés. Le chiffre de 7 milliards a été avancé. M. Parizeau, dit-on dans son entourage, a voulu tuer dans l'oeuf tous ces bruits, de façon à rassurer les marchés financiers. Son allocution n'a d'ailleurs pas été preparée de concert avec le ministère des Finances.

Ensuite, au moment où l'Ontario sort le couperet pour remettre de l'ordre dans ses finances, la stratégie du Québec de geler ses dépenses de programmes en 1995-96, plutôt que de les réduire dramatiquement comme son voisin, risque de susciter des interrogations.

« Nous ne prendrons pas le virage à droite », a dit M. Parizeau, dans une allusion claire à la méthode de son homologue ontarien Mike Harris. « Dans l'immédiat, nous allons, le mieux possible, défendre nos citoyens dans le cadre actuel. Une des façons est d'appeler le gouvernement fédéral à cesser son pelletage de déficit. Qu'Ottawa fasse son ménage dans ses finances publiques et nous laisse poursuivre le nôtre. »

M. Parizeau a néanmoins confirmé que des jours difficiles attendaient les Québécois, comme l'ont déjà démontré les initiatives du gouvernement dans les secteurs de l'aide sociale et de l'aide aux mu-

VOIR PARIZEAU EN A2

Oui à la police de quartier

YVON LABERGE

Les élus de la Communauté urbaine de Montréal ont approuvé à l'unanimité hier soir la création d'une police de quartier plus proche des citoyens. Mais malheureusement pour eux, la Fraternité des policiers n'a pas participé à la fête.

Selon la présidente du Comité exécutif de la CUM, Mme Vera Danyluk, la Fraternité des policiers doit à tout prix s'associer à cette réforme.

« Les élus de la communauté et la direction du Service de police de la CUM tendent la main

VOIR POLICE EN A2

Obtenez le flip de Motorola... en cadeau!
Abonnez-vous au service Amigo* de Cantel et obtenez un surclassement gratuit pour un téléphone flip DPC 550 de Motorola. Pour information, composez le 1 800 779-5953.
Jusqu'au 31 décembre 1995 ou jusqu'à épuisement des stocks. *Engagement minimum requis.
CANTEL amigo
On a toujours besoin d'un Amigo

Demain dans *La Presse*

Week-end sportif

Déjà le ski de fond

■ Les amateurs de ski de fond n'ont pas eu souvent l'occasion de commencer leur saison aussi rapidement que cette année. Grâce aux chutes de neige des derniers jours, plusieurs centres sont déjà ouverts dans la région de Montréal. L'équipe du Week-end sportif vous suggère demain quelques idées de sorties. À lire, dans le cahier Sports.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

❑ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine). de 9 h à 20 h;

❑ à Montréal: STCUM, centre de transport Legendre, 55, rue Legendre Est, de 9 h 30 à 15 h 30;

❑ à Montréal: Défense nationale, garnison Longue-Pointe, bâtisse 123, 6560, rue Hochelaga, de 13 h 30 à 15 h 30.

25 040 289 $

Merci!

Centraide
du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

La valeur de votre don

Le sprint final de la campagne de souscription est commencé. **Centraide** est fier de pouvoir compter sur l'appui de la population du Grand Montréal. Il faut redoubler d'efforts pour atteindre le fil d'arrivée.

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Question au jour

Le service *InfoBref* Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Pour régler le problème des cols bleus à Montréal, la ministre de l'Emploi Louise Harel devrait-elle faire appel à une loi spéciale?

Selon vous, un meilleur contrôle des armes à feu aurait-il pu éviter le meurtre d'Odette Pinard lundi soir? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 22 % Non: 78 %

Bell La Presse

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 14 22 26 38 42 43 (36)
E-X-T-R-A 9 9 6 1 6 3

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 472
à quatre chiffres 0836

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-6931
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

00484

CODE DU JOUR 48-4 JEUDI 30 NOVEMBRE 1995

Suite de la Une

ONTARIO

L'Ontario « coupe »

Certains dirigeants du secteur public ont déjà évoqué la nécessité d'avoir recours au secteur privé pour certains services et d'en tarifer d'autres pour palier les réductions d'octrois provinciaux.

Le gouvernement lui-même introduit le ticket modérateur pour les médicaments aux personnes âgées et aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Une trentaine de programmes gouvernementaux de tout ordre sont éliminés et les subventions aux organismes culturels et populaires sont grandement diminuées ou carrément abolies.

« Brutal »
et « destructeur »

Commentant la présentation du mini-budget, le leader de l'opposition officielle, Lyn McLeod, a dit qu'il s'agissait d'un document brutal et destructeur, qui met en danger la santé de la société ontarienne. Tout comme le néo-démocrate Bob Rae, Mme McLeod accuse Mike Harris de renier sa promesse de ne pas faire de compressions dans les soins de santé et de ne pas introduire de ticket modérateur.

Quant à MM. Harris et Eves, ils répètent depuis quelques jours un message simple, que les électeurs semblent apprécier puisque le dernier sondage donnait 58 p. cent d'appui aux conservateurs.

L'arithmétique selon Harris va comme suit: le déficit sera cette année de 8,7 milliards et portera la dette ontarienne à près de 100 milliards, pour laquelle la province paiera neuf milliards en intérêts.

« Neuf milliards, c'était le budget total de l'Ontario en 1975 et c'est un million chaque heure que doit payer l'Ontario en intérêts. Ça ne peut plus durer! » martèle le premier ministre Harris pour justifier sa terrible cure d'amaigrissement.

En plus de ce déficit à effacer et en plus des deux millards de moins que versera Ottawa à l'Ontario, M. Harris a une autre raison, plus idéologiqe celle-là, de « couper » jusqu'à l'os. Il lui faut en effet trouver cinq autres milliards pour boucher le trou des coupes de 30 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers, comme promis dans la « Révolution du bon sens », le catéchisme du gouvernement conservateur de l'Ontario.

Les croisés du bon sens ne veulent pas seulement équilibrer le budget, mais aussi réduire la taille du gouvernement au strict minimum: les bancs d'écoles, les lits d'hôpitaux et les voitures de police. « Le gouvernement doit en faire moins et le faire à moindre coût » est une phrase qui revient sans cesse dans la bouche de M. Harris. La suite se fait sur le mode des restructurations et rationalisations auxquelles nous ont habitué les grandes entreprises.

Même si l'énoncé politique du ministre Eves n'était pas un budget — le premier vrai budget viendra en avril avec le début des réductions de taxes — une trentaine de caméras et des centaines de journalistes suivaient hier l'événement. Du jamais vu à Queen's Park, longtemps siège de l' évolution tranquille!

M. Harris a souvent promis de démolir le coûteux édifice érigé, à crédit, par ses prédécesseurs. Sa révolution du bon sens est effectivement une restauration de la société qui prévalait avant la poussée social-démocrate des dernières décennies.

Une oeuvre de démolition aussi gigantesque que l'avaient été les grandes manoeuvres sociales dont l'Ontario est en voie d'effacer les traces.

À ceux qui l'accusent de mesquinerie à l'endroit des plus démunis, Mike Harris répond que la pire cruauté serait de laisser à ses enfants une province appauvrie et endettée.

Ce n'est pas en s'excusant mais en clamant la moralité de leur tâche que les croisés de la Révolution du bon sens sont en train de virer l'Ontario à l'envers. ❑

PARIZEAU

Parizeau se fait rassurant

nicipalités. « Les changements budgétaires ne vont pas s'arrêter là. Tout le monde aura à contribuer selon ses moyens. Les municipalités et les prestataires d'aide sociale sont peut-être les premiers, mais ils ne seront pas les seuls. »

Pour le premier ministre, le gouvernement fédéral, avec la réduction anticipée de 2,6 milliards en paiements de transfert au Québec de 1996 à 1998, est en grande partie responsable des efforts qui seront exigés des citoyens. Une victoire du OUI au référendum aurait permis au Québec de gérer entièrement les sommes que les salariés paient actuellement en impôts à Ottawa.

« Les résultats en ont décidé autrement, a dit M. Parizeau. Nous sommes maintenant dans une trappe. L'effort que nous impose le fédéralisme nécessitera des sacrifices de la part des Québécois et je les appelle tous, ceux du privé ou du public, les salariés et les chefs d'entreprise, les plus jeunes et les plus âgés, à faire leur part. »

Le premier ministre a de nouveau défendu la décision de son gouvernement de geler les dépenses de programmes en 1995-96 au niveau de l'exercice financier précédent, prélude à une réduction de 500 millions en 1996-97 et d'un autre 500 millions en 1997-98. « Certains nous ont reproché la modestie de l'effort. C'est mal connaître le système. Quand il développe des rythmes habituels d'augmentation de dépenses, stopper la mécanique qui génère ces hausses est fort compliqué. Toutes ces provinces, dont on admire dans certains milieux la chute des dépenses depuis quelques années, sont passées par là. »

M. Parizeau a ajouté que son gouvernement s'était engagé à éliminer ses déficits courants « par le truchement de la réduction de ses dépenses » et non pas par la hausse des impôts. Il a cependant rappelé que le dernier budget fédéral avait « bouleversé » la situation esquissée. « Déjà des signes avant-coureurs avaient fait apparaître les premiers pas du virage à droite qui s'est tellement répandu depuis. Les personnes âgées et les chômeurs sont apparus comme les premières cibles des coupes fédérales. »

Le gouvernement de M. Parizeau conserve l'idée d'augmenter d'un p. cent la taxe de vente l'an prochain, à moins que le gouvernement fédéral ne revienne sur sa décision de diminuer les transferts aux provinces, ce qui n'est certes pas dans les cartes. Rappelons cependant que Lucien Bouchard, qui devrait théoriquement succéder à M. Parizeau, entretient de sérieuses réserves face à cette hausse anticipée.

L'opposition libérale, par la voix d'André Bourbeau, a réagi aux propos du premier ministre. L'ex-ministre des Finances a indiqué que si M. Parizeau assurait que l'objectif des dépenses était maintenu, il n'avait pas évoqué celui des revenus. Et il a soutenu que ceux-ci seront inférieurs d'un milliard aux prévisions.

Mme Marois a récemment indiqué que pour garder le déficit sous les 4 milliards, le gouvernement devrait décaler certaines dépenses et accélérer la vente de placements. Les actions de la Société générale de financement dans la papetière Domtar, d'une valeur de 350 millions, sont déjà sur la sellette. ❑

CHRÉTIEN

Chrétien sollicite l'appui de Bouchard qui « a d'autres chats à fouetter »

ractère distinct du Québec dans la Constitution.

Le Canada tel qu'il est lui plaisait parfaitement, a-t-il souligné.

Au fil d'un discours-fleuve de plus d'une heure, Lucien Bouchard a également tenté de démontrer que la version libérale du fédéralisme est foncièrement incompatible avec les aspirations du Québec. « Le Québec est un des petits poussins sagement rangés autour de la poule fédérale, a-t-il soutenu pour illustrer la vision du Canada qu'il attribue à Jean Chrétien. Nous n'avons rien à demander. Nous n'avons rien à quémander », a-t-il conclu.

Simultanément, le gouvernement Chrétien a produit hier un projet de loi destiné à prévenir toute réforme constitutionnelle sans l'assentiment notamment du Québec.

Le bill, déposé par le ministre de la Justice, Allan Rock, compte à peine une demi-douzaine de paragraphes. Il stipule, en gros, qu'avant d'entériner un amendement constitutionnel, Ottawa doit s'assurer qu'il rallie le Québec, l'Ontario et deux provinces de l'Ouest et de l'Atlantique respectivement. Mais le projet de loi fédéral ne précise pas que ce consentement doit forcément émaner des gouvernements des provinces en cause. Techniquement, Ottawa pourrait également tenter de l'obtenir directement de la population en tenant un référendum.

Plus concret que la résolution sur la société distincte, le bill rallie encore moins d'appuis à l'extérieur du gouvernement Chrétien.

Les projets d'Ottawa en la matière soulèvent une tempête politique en Alberta et en Colombie-Britannique où on s'insurge contre l'idée qu'Ottawa s'oblige à tenir compte des volontés constitutionnelles du Québec et de l'Ontario. Hier, le chef du Parti conservateur, Jean Charest, a également émis de sérieuses réserves à l'égard du projet, suggérant de le renvoyer pour étude à un comité de députés et de sénateurs, et au besoin de l'abandonner complètement.

Tout en appuyant la résolution sur la société distincte qu'il voit comme un signal de bonne volonté en provenance d'Ottawa, Jean Charest a également implicitement indiqué que le gouvernement Chrétien n'en faisait pas suffisamment. Il a invité les premiers ministres des provinces à prendre l'initiative d'une réforme en profondeur de la fédération. ❑

MONTRÉAL

Montréal obtient son « pacte fiscal »

l'entrée du Conseil des ministres, le délégué régional de Montréal, Camille Laurin, parlait lui aussi de 50 millions. « Le chiffre, c'est 50 millions. Les modalités restent à discuter », a-t-il dit comme s'il prévoyait que le Conseil n'arriverait pas à tirer de conclusions hier.

Le gouvernement est toujours prêt à acquérir des immobilisations de la Ville de Montréal, mais le parc susceptible d'être acheté paraît désormais très restreint. Le gouvernement entend payer leur valeur marchande, ce qui forcerait la municipalité à déclarer une perte par rapport à la valeur au livre de ces biens. L'achat d'équipements avait permis l'an dernier à Québec de refiler 50 millions à Montréal pour l'acquisition de l'édifice où se trouve le Casino de Montréal, l'ancien pavillon de la France, et son voisin, l'ancien pavillon du Québec.

Le Conseil des ministres n'a pas arrêté sa décision hier. Mais dans sa proposition, on retrouvait aussi l'exigence de rationalisation des dépenses de la Ville 5 millions.

En outre, le gouvernement provincial se disait prêt à financer jusqu'à concurrence de cinq millions pour des efforts supplémentaires de rationalisations des dépenses, pour acheter, par exemple, des mises à la retraite anticipée, explique-t-on.

La proposition, qui n'a pas encore été adoptée, contenait aussi dix millions pour compenser la disparition de la taxe d'amusement pour les municipalités. Ce faisant, le gouvernement provincial paierait 100 p. cent de la valeur de cette taxe abolie par le gouvernement libéral au début des années 1990. Selon le scénario envisagé auparavant, Québec n'aurait eu à payer que 43 p. cent de la valeur présumée de cette taxe cette année.

Finalement, c'est déjà décidé, et même annoncé, cette fois, Québec accordera une subvention spéciale de 7,8 millions à Montréal à titre de « ville-centre ». Cinq autres villes au Québec ont droit à des subventions au même titre, mais doivent se partager 3,2 millions. ❑

POLICE

Oui à la police de quartier

à la Fraternité, a-t-elle déclaré, et je suis convaincue qu'il est possible d'établir une collaboration franche et ouverte avec le syndicat pour le bénéfice de ses membres, des municipalités et pour tous nos concitoyens. Ensemble, nous pourrons relever le défi de faire de notre agglomération une collectivité plus sûre et plus solidaire. »

À sa sortie de la salle du Conseil de la CUM, le président du syndicat des policiers a rejeté l'invitation de Mme Danyluk, précisant même qu'il ne croit plus à la notion de partenariat avec les élus.

« Je prends ça comme étant un voeu pieux, a dit Yves Prud'homme. Nous sommes encore convaincus à la Fraternité qu'il est trop tôt pour prendre des décisions. Il y a trop d'impacts à évaluer et trop d'interrogations sans réponse pour que les élus de la CUM votent là-dessus ce soir (hier soir). »

Cela dit, a soutenu en substance M. Prud'homme, la décision a été prise par des politiciens et ce sont eux qui devront faire avec. D'autant plus qu'au cours des derniers semaines, il a en vain demandé à rencontrer Mme Danyluk et le président de la Conférence des maires de la banlieue, Peter Trent, en présence du directeur Jacques Duchesneau, pour en discuter.

Pour l'essentiel, la réforme du directeur Duchesneau abolit les 23 postes de police actuels pour les remplacer par 49 mini-postes de quartier. Quatre centres opérationnels sont créés avec cellules et escouades spécialisées.

Comme *La Presse* l'annonçait dans son édition de lundi, les commandants des postes de quartier et ceux des centres opérationnels seront dorénavant des cadres.

C'est donc dire que la puissante Fraternité des policiers de la CUM perd environ 200 membres, soit 160 lieutenants et une trentaine de capitaines syndiqués.

Vingt-trois des 49 postes de quartier ouvriront leurs portes le 1er janvier 1997 dans les secteurs Ouest et Sud de l'île de Montréal; les 26 autres, dans les secteurs Nord et Est, le 1er janvier 1998. Les deux premiers centres opérationnels (Ouest et Sud) ne le seront que dans la deuxième moitié de l'année 1997 et ceux du Nord et de l'Est vers le milieu de l'année 1998.

Évidemment, la Commission de sécurité publique a recommandé au Conseil de CUM qu'« aucune fusion administrative de districts policiers entraînant la fermeture de postes de police existants ne soit effectuée durant la phase de mise en oeuvre du modèle de police de quartier ».

Par ailleurs, le Service de police de la CUM doit préciser, dans les prochains mois, les modalités de la création de postes satellites à Sainte-Anne-de-Bellevue, à Pierrefonds-Est / Roxboro et dans l'île des Soeurs à Verdun. À la demande de la Commission de sécurité publique, le SPCUM reverra le découpage territorial du quartier montréalais de la Côte-des-Neiges.

Austérité budgétaire oblige, les nouveaux postes de quartier et les postes satellites devraient s'installer dans des édifices municipaux quand cela est faisable.

Dans la même veine, la Commission de sécurité publique pourra poursuivre son étude exploratoire visant à faire payer aux organisateurs d'événements spéciaux d'envergure pour les services policiers rendus.

Pourtant, comme l'a dit Mme Danyluk hier soir, la police de quartier permettra à la CUM d'économiser « 20 millions de dollars au cours des prochaines années ». ❑

TAG HEUER
TAGHeuer
SUISSE DEPUIS 1860

La série 6000 en or 18 carats et acier. Étanche jusqu'à 200 mètres.

Le chronomètre S/el automatique Étanche jusqu'à 200 mètres

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de La Montagne
845-4651

La Presse

Des déclarations de l'agent Thériault contredites

Des marques de peinture rouge encore visibles sur l'auto d'Hélène Hurtubise

MARTHA GAGNON

■ L'agent Gérard Thériault, de la GRC, a caché son insigne et donné une fausse identité à Hélène Hurtubise la nuit de sa longue conversation avec elle dans la voiture de police, juste avant sa disparition.

Pourquoi ce manège ? Le policier Thériault disait qu'il voulait aider Hélène, alors pourquoi s'est-il présenté à elle sous un faux nom ?

À l'enquête du coroner sur la mort de la jeune femme de 18 ans dont le corps a été repêché dans la Voie maritime, deux policiers municipaux de Sainte-Catherine, André Fluet et Denis Boivin, ont raconté hier que l'agent Thériault leur avait fait cette révélation peu de temps après sa rencontre avec Hélène Hurtubise, le 6 novembre 1994. Il a dit à Hélène cette nuit-là qu'il s'appelait François.

Lors de son témoignage, mardi, l'agent Thériault déclarait n'avoir jamais vu Hélène Hurtubise avant cette rencontre en pleine nuit dans une cour de recyclage, près de la réserve de Kahnawake et de la route 132. Or, les policiers municipaux affirment qu'il leur a dit le contraire. Il aurait rencontré Mme Hurtubise une autre fois auparavant.

Selon Me Denis Dussault, l'avocat de Gérard Thériault, son client a caché sa véritable identité « parce qu'il ne voulait pas être harcelé par Hélène Hurtubise » qui était très attirée par les policiers.

La crédibilité de l'agent Thériault, qui est au service de la GRC depuis 15 ans, a été ébranlée au cours de l'enquête publique. Son témoignage ne concorde pas avec ses déclarations antérieures. Même son ex-conjointe, Nathalie April, est venue contredire certaines de ses affirmations.

Selon elle, Gérard Thériault l'aurait incitée à signer le bail de leur logement après la disparition d'Hélène Hurtubise, en décembre, au cas où des policiers voudraient effectuer une perquisition à leur appartement.

Dans son témoignage, le policier avait déclaré que le « bail avait été signé bien avant la disparition de Mlle Hurtubise ».

Mme April a ajouté qu'elle avait décidé de contacter les enquêteurs de la Sûreté du Québec, en avril 1995, parce qu'elle avait caché certaines choses relativement à l'affaire Hurtubise et qu'elle voulait en discuter avec eux. Elle a toutefois précisé que sa séparation avec Thériault, de qui elle a eu un enfant, n'a rien à voir avec ces événements.

Par ailleurs, dans un rapport qu'il a rédigé en novembre 1994, l'agent Thériault dit ceci au sujet d'Hélène Hurtubise : « Cette personne est en manque affectif et devrait être considérée comme potentiellement dangereuse pour nos membres. Elle semble saine d'esprit et intelligente mais vit dans un monde de fantaisie élevée. »

Selon son témoignage, vers 4 h du matin, après la rencontre au cours de laquelle il lui a demandé de lui montrer ses seins mais l'a ensuite repoussée, Hélène Hurtubise est « partie souriante » et s'est dirigée vers la Voie maritime, un endroit qu'elle disait bien connaître. C'est là que des plongeurs ont retrouvé son cadavre dans la voiture de son père au pied du quai Baillargeon à Sainte-Catherine, six mois plus tard.

Suicide, accident ou meurtre ? Peu d'éléments permettent de tirer une conclusion. Le rapport d'autopsie n'a pas révélé la cause exacte de la mort. Le pathologiste n'a observé aucune marque de violence sur le corps d'Hélène Hurtubise qui était cependant dans un état de putréfaction avancée. Sa montre-bracelet était arrêtée à 4 h 20 mais il n'y a aucune date.

Des traces de peinture rouge apparaissent toutefois à deux endroits sur la voiture repêchée dans la Voie maritime. La coroner Anne-Marie David, qui termine son enquête aujourd'hui, doit faire part des résultats des analyses scientifiques. À quelques reprises, Hélène Hurtubise avaient informé des policiers qu'elle était poursuivie par une camionnette rouge qui n'a jamais été retracée.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Selon deux policiers municipaux de Sainte-Catherine, l'agent Gérard Thériault, de la GRC, leur aurait confié avoir donné un faux nom à Hélène Hurtubise, lors de sa rencontre.

Carcajou réussit une autre razzia chez les Hells Angels

Les enquêteurs recommandent par ailleurs d'inculper Lajoie-Smith de tentative de meurtre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Les révélations d'un délateur, Martin « Satan » Lacroix, ont permis hier à Carcajou de faire une razzia chez les Hells Angels en effectuant cinq perquisitons et en arrêtant dix personnes qui se seraient spécialisées dans le contrôle de bars et dans la distribution de stupéfiants dans le secteur Cartiervile, à Montréal, et à Sainte-Thérèse.

La délation de Lacroix, arrêté lors de perquisitions en série le 26 octobre, aurait permis aux enquêteurs de recommander à la Couronne d'accuser Michael Lajoie-Smith, 33 ans, d'une tentative de meurtre survenue le 22 juillet dernier devant le disco-club Le Pot, au 5771, boulevard Gouin Est, à Montréal.

Un client de cet établissement, Alain Cadieux, 32 ans, est depuis ce temps dans un état végétatif dans un hôpital.

Lajoie-Smith, alias l'Animal, est présentement détenu à la prison de Saint-Jérôme où il purge une peine de cinq mois. Il a été envoyé à cet endroit parce que son avocat, après sa condamnation pour possession d'armes à feu, dont un 9mm chargé à bloc, a plaidé qu'il serait dangereux pour lui de purger sa peine à la prison de Bordeaux.

Il est membre en règle des Hells Angels de Montréal (Sorel) et parrain du gang Death Riders, fondé à Laval et ayant maintenant pignon boulevard Desjardins, à Sainte-Thérèse. Les Death Riders sont une filiale des puissants Hells.

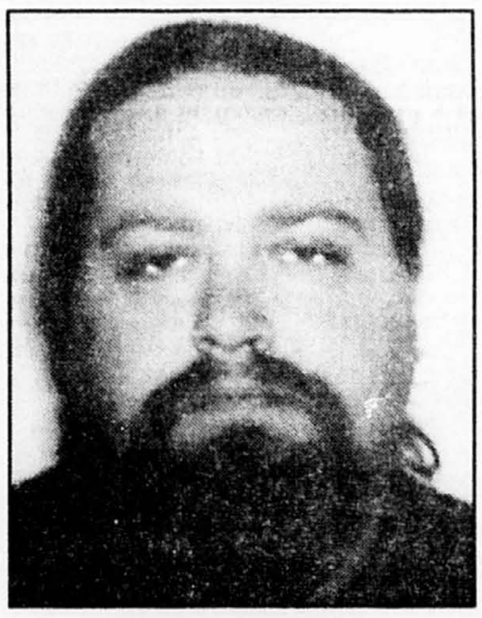

Michael Lajoie-Smith, dit l'Animal

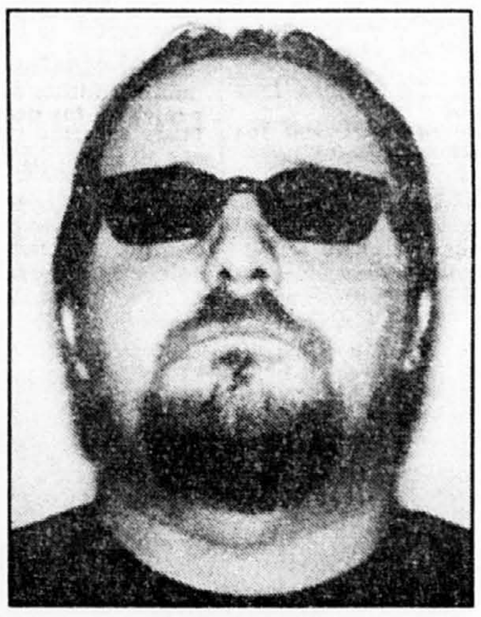

Martin Lacroix, dit Satan

Tête du réseau

Dans l'histoire de tentative de meurtre à l'endroit de M. Cadieux, un paisible client de cet établissement, Lajoie-Smith aurait été accompagné de deux hommes et d'une femme, arrêtés lors des raids d'hier à Laval, Mascouche, Pointe-Calumet et Saint-Eustache.

Les personnes appréhendées lors de la dernière sortie de Carcajou comparaîtront aujourd'hui à Laval et à Montréal. Elles seront principalement accusées de possession et utilisation d'explosifs et d'armes à feu, de complot pour meurtre et de voies de fait graves.

Lajoie-Smith, très bien connu des policiers de Laval, serait la « tête » du réseau que les policiers croient avoir démantelé à la suite des révélations de Lacroix sur les Hells Angels.

Lacroix est le beau-frère de Denis Desormiers trouvé dans une cache de munitions, tôt le 26 octobre, dans une maison du rang Lafrenière, dans le quartir Saint-Benoit, à Mirabel.

Après avoir allégué qu'il cachait les grenades et autres objets du genre dans la maison, habitée aussi par ses deux jeunes enfants, pour son beau-frère, Desormiers a reconnu sa culpabilité et il a été condamné à sept ans de prison.

Le beau-frère visé par Desormiers n'était pas Lacroix, mais Benoit Néron. Desormiers et Lacroix ont comme conjointes les deux soeurs de Néron. Recherché, Néron devrait se rendre aux policiers prochainement.

Martin Lacroix était, avant de le vendre aux policiers, le bras droit de Lajoie-Smith dans le contrôle de bars. Lacroix avait comme principal partenaire Sylvain Bosso, lui aussi incarcéré. Bosso est accusé d'avoir comploté avec Jean-Pierre Guitton pour commettre le meurtre de Serge Labine, en juin dernier, à La Plaine. Guitton est devenu délateur lui aussi.

L'EXPRESS DU MATIN

VOIE MARITIME : ACCORD

■ Avec l'aide du conciliateur fédéral, les deux parties sont arrivées à un accord de principe à Montréal tard mardi soir. L'entente vise 700 travailleurs de bureau et d'entretien qui font fonctionner les écluses entre Montréal et Port-Colbourne. Les deux parties se rencontrent depuis novembre 1994 afin de remplacer la convention qui a expiré en décembre 1994. Cet accord est une garantie contre les interruptions cette année. La nouvelle convention expire à la fin de décembre 1996.

SUSPECT APPRÉHENDÉ

■ Paul Boyer, 35 ans, a été appréhendé avant-hier par la Sûreté du Québec de Marieville, dans le stationnement de la caisse populaire de Saint-Paul d'Abbotsford, où un vol avait été commis trente minutes plus tôt. Après l'interrogatoire du suspect, la sq a pu résoudre quatre autres vols qualifiés survenus ces derniers mois dans les caisses populaires de Côteau-du-Lac, L'Ange-Gardien et Disraëli, de même qu'un vol perpétré à la Banque Nationale de Côteau-Landing. Le prévenu a comparu hier à Saint-Hyacinthe sous diverses accusations.

MISES À PIED SAUVAGES ?

■ La CSN dénonce la décision de Trizec de procéder aujourd'hui à la mise à pied des 122 travailleurs (CSN) de l'entretien ménager de la Place Ville-Marie, alors que des audiences doivent débuter en décembre pour déterminer qui est le véritable employeur de la PVM. « La procédure du propriétaire (Trizec) confirme sans l'ombre d'un doute son intention, dès le départ, d'éliminer le syndicat CSN en faisant son appel d'offres, le 16 octobre, à des soumissionnaires privés pour l'obtention du contrat d'entretien. Or, les travailleurs sont licenciés aujourd'hui et ils ne savent pas qui a obtenu le contrat d'entretien ménager de la PVM », soutient-on du côté syndical.

MAUVAISE CIRCONSCRIPTION

■ André Novak a été reconnu coupable d'avoir enfreint la Loi électorale en votant, aux élections générales du 12 septembre 1994, dans une circonscription où il n'avait pas son domicile le jour de la prise du décret. En effet, M. Novak s'est inscrit sur la liste électorale d'un bureau de scrutin de la circonscription de Viger et a voté à cet endroit, commettant ainsi une infraction à la Loi pour laquelle il a été condamné à une amende de 100 dollars.

ADOLESCENTE RECHERCHÉE

■ La police municipale de Saint-Hubert recherche actuellement une adolescente de 14 ans, Myriam Proulx, qui est disparue du 5770, chemin Chambly, depuis le 31 octobre 1995. L'adolescente francophone, qui a les cheveux et les yeux bruns, mesure près de 1 m 60. Toute personne détenant des informations pouvant permettre aux enquêteurs de la retrouver est priée de téléphoner au 445-7711 ou au 445-7705.

ENQUÊTE RÉCLAMÉE

■ Le directeur québécois du Syndicat des métallos (FTQ), Arnold Dugas, estime que le décès d'un mineur survenu mardi dernier à la mine Mouska, près de Cadillac, relance tout le débat sur la sécurité des mines souterraines. Il exige à ce titre que les résultats de l'enquête de la CSST mise en branle afin d'éclaircir les circonstances de cet accident mortel, le onzième à survenir dans le secteur des mines au cours des deux dernières années, soient rendus publics.

L'enquête sur le meurtre de la policière progresse... en secret

ANDRÉ CÉDILOT

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal croit être sur une bonne voie dans son enquête sur l'assassinat de la policière Odette Pinard, abattue lundi après-midi dans un poste de police communautaire de Cartierville.

« On a quelques pistes », a déclaré, hier, l'agent Paul Vidal, du service des communications de la CUM, précisant que les enquêteurs de la brigade des homicides mettaient les bouchées doubles pour solutionner le meurtre de leur consoeur.

Une dizaine de policiers s'occupent activement du dossier, mais traitent les informations qu'ils obtiennent de façon tellement discrète qu'il est difficile de savoir exactement où en est rendue l'enquête.

Dans le milieu, on chuchote que les détectives montréalais axent leur travail autour d'une remarque que la jeune femme a faite à des collègues, remarque selon laquelle elle était victime de harcèlement depuis un certain temps.

A-t-elle mentionné le nom de l'importun? S'agit-il d'appels téléphoniques ? Est-ce relié à son travail ou à sa vie privée ? Il a été impossible d'en savoir plus, voire de confirmer les renseignements auprès du SPCUM.

Une chose est sûre, Odette Pinard n'a pas consigné ses appréhensions dans un rapport de police.

Cette seule constatation, advenant bien sûr que cette piste s'avère sérieuse, laisserait croire aux enquêteurs qu'il ne s'agit peut-être pas d'un meurtre gratuit, comme les premiers indices tendaient à démontrer.

Et, par le fait même, que la jeune policière de 30 ans, mère de deux enfants en bas âge, connaissait son assassin ou, à tout le moins, l'avait déjà vu.

Sinon, comment expliquer qu'elle ne se soit absolument pas méfiée quand le tueur s'est présenté au petit poste de police du boulevard Gouin, avant de lui tirer une balle en plein visage, sans qu'elle ait pu dégainé son arme ?

Le suspect, qui s'est servi d'un revolver de gros calibre, possiblement un .38 ou un .357 Magnum, avait sûrement préparé son crime, puisqu'il s'est pointé au comptoir vers 16 h 30, peu après le départ de l'autre agent de police communautaire. Ce dernier terminait normalement son travail à 17 h 30.

Le tueur connaissait manifestement les lieux et a pu exécuter son crime sans trop de risques, puisque le poste 1-A est niché à quelques pas de l'entrée principale d'un petit centre commercial dont la plupart des locaux sont vacants.

Assise derrière un bureau, Odette Pinard s'affairait à la rédaction d'un rapport de police, alors qu'à l'extérieur faisait rage la première tempête de neige.

L'un des rares occupants de l'immeuble, M. Hagop Seraidarian, courtier en immeubles, était dans son bureau du troisième étage, avec six employés. « On a entendu une détonation, et mon gendre a crié : quelqu'un vient de se tirer », a-t-il raconté à *La Presse*, hier, en regardant la photographie de la policière Odette Pinard, placée sur un chevalet à l'entrée du mini-poste de Cartierville.

Encore sous le choc, M. Seraidarian a souligné avoir rencontré la jeune policière à quelques reprises depuis son arrivée au poste communautaire, en septembre dernier. « Elle était gentille et attentive à nos besoins. Il arrivait souvent que des citoyens prennent le café avec elle », a-t-il dit.

Pour la première fois depuis le tragique événement, des policiers étaient au boulot, hier, dans un petit local situé juste en face du mini-poste de police. Ils remplacent le personnel régulier, le temps que les pires moments soient passés.

À la lumière de ce que l'on a pu constater, les citoyens sont venus nombreux, surtout pour manifester leurs sympathies et leur appui aux policiers. Dans la vitrine, une affiche indique que le poste sera fermé vendredi, jour des funérailles civiques de la policière Odette Pinard. Il doit rouvrir lundi.

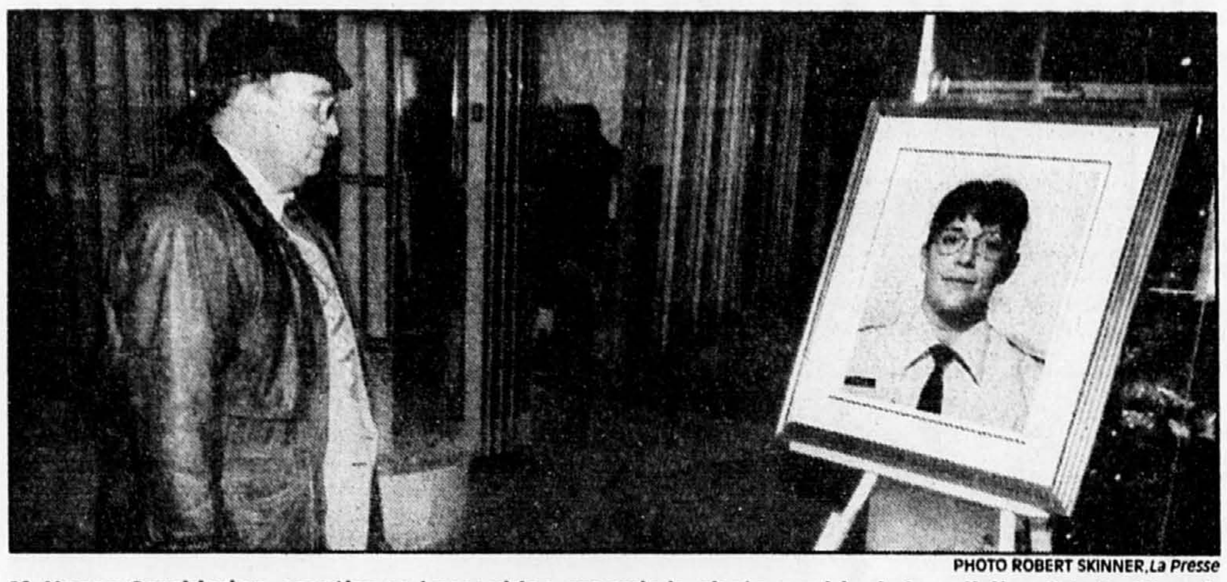

PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

M. Hagop Seraidarian, courtier en immeubles, regarde la photographie de la policière Odette Pinard, placée sur un chevalet à l'entrée du mini-poste de Cartierville.

Les agents ne craignent pas les attentats dans les postes de police

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Les policiers ne vivent pas dans la crainte de se faire attaquer dans leur propre poste de police, et la présence de dispositifs de sécurité tels que caméras, portes ouvrables à distance et vitres blindées ne fait pas partie de leurs préoccupations quotidiennes.

D'après Michel Martin, président de la Fédération des policiers du Québec, l'organisme qui représente les 142 syndicats de policiers municipaux, la seule chose qu'ont toujours demandée les policiers, pour assurer leur sécurité, c'est d'être deux le plus souvent possible.

Par exemple, indique M. Martin, les policiers de Longueuil se plaignent activement depuis quelque temps du fait qu'il y ait un seul agent dans un petit poste ouvert récemment.

« Mais mis à part la patrouille à deux hommes, on ne peut pas dire que la sécurité dans les postes de police fasse partie de nos revendications, déclare-t-il. En fait, ce n'est pas un sujet dont on parle très souvent. »

Il est certain, continue-t-il, que l'assassinat d'une policière, dans son propre poste de police, lundi à Cartierville, amène aujourd'hui les agents des forces de l'ordre à se poser certaines questions sur leur sécurité au travail. « Mais ça n'arrive vraiment pas souvent que des gens violents arrivent au poste et on ne veut pas se cacher. On n'a pas ça tous les jours », ajoute M. Martin.

En fait, le seul incident dont il se rappelle est survenu il y a plus de 20 ans, dans un poste à Sherbrooke. Un individu s'était alors mis à tirer dans les vitres du poste, qui avaient éclaté. Le poste a depuis déménagé et on a installé des vitres blindées.

M. Martin trouve que ce serait « une bonne idée » et une forme de sécurité « normale et préventive » d'installer de telles vitres partout, dans tous les postes du Québec, pour protéger ceux qui travaillent à l'intérieur. Il croit aussi que les postes de police devraient avoir des serrures qui puissent être déverrouillées à distance, pour ceux qui travaillent la nuit. M. Martin estime en outre que l'installation de caméras à l'extérieur, permettant aux policiers de voir qui s'apprête à entrer au poste, serait une bonne chose.

« Mais la caméra doit filmer à l'extérieur, pas les gens qui travaillent », insiste-t-il.

Tous ces dispositifs seraient particulièrement appréciés dans les postes où il n'y a qu'une seule personne durant la nuit, souvent une répartitrice, elle-même obligée d'appeler un patrouilleur si quelque chose arrive...

Reste que rien de tout cela n'a jamais été une priorité pour les policiers de la Fédération, explique M. Martin.

« On ne peut pas toujours se cacher de la population », ajoute Gilles Déziel, responsable des relations communautaires à la Gendarmerie royale du Canada à Montréal. « C'est sûr que ce qui est arrivé nous a rappelé qu'on fait un métier dangereux. Mais il faut aussi continuer à être proche de la population. C'est important. »

L'assassin de Sylvie Samson attaquée en pleine rue guettait la victime

D'après les policiers, le meurtrier connaissait les allées et venues de cette mère de famille

MARCEL LAROCHE

■ La personne qui a tué Sylvie Samson l'aurait attendue patiemment pendant de longs moments avant de l'attaquer en pleine rue, à proximité de son domicile dans l'Est de Montréal.

À la lumière des renseignements recueillis depuis hier sur l'assassinat de cette mère de famille de 37 ans, les policiers de la CUM croient que l'assaillant aurait été au courant des allées et venues de sa victime.

Secrétaire à l'Université du Québec à Montréal, Mme Samson venait de terminer sa journée de travail et rentrait à la maison, vers 18 h mardi, quand elle a été sauvagement agressée.

L'attentat s'est déroulé en face du 508, de la 3e Avenue, au nord de la rue Notre-Dame, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, quelques instants après que la jeune femme fut descendue d'un autobus de la STCUM.

Elle marchait en direction nord, du côté ouest du trottoir de la 3e Avenue, lorsqu'un individu se tenant debout près d'une automobile de couleur blanche, a soudainement bondi sur elle pour la frapper à la tête avec un objet contondant.

Une fois son crime accompli, il s'est engouffré dans son véhicule pour s'enfuir, laissant derrière lui sa victime gisant sur le trottoir enneigé.

La jeune femme qui habite le 540, 3e Avenue, était donc à quelques portes de sa résidence lorsqu'elle a été retrouvée inconsciente sur le trottoir. Transportée par Urgences Santé à l'Hôpital général de Montréal, elle a succombé à ses blessures vers 22 h 30.

L'enquête amorcée par les policiers du district 55 de la CUM, puis transférée quelques heures plus tard à la section des homicides, a démontré que le vol n'était pas le mobile du crime.

« Il faudra probablement fouiller dans sa vie privée pour trouver une explication », a noté hier le lieutenant-détective Claude Lachapelle, l'un des responsables des homicides de la CUM.

Séparée depuis cinq ans et vivant seule avec sa fillette de neuf ans, Sylvie Samson semblait mener une vie rangée et sans histoire, partageant ses moments de loisirs avec son enfant et un compagnon de travail, professeur en sciences religieuses à l'UQAM.

La police ne détient aucun suspect relativement à ce 47e meurtre commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

SONY

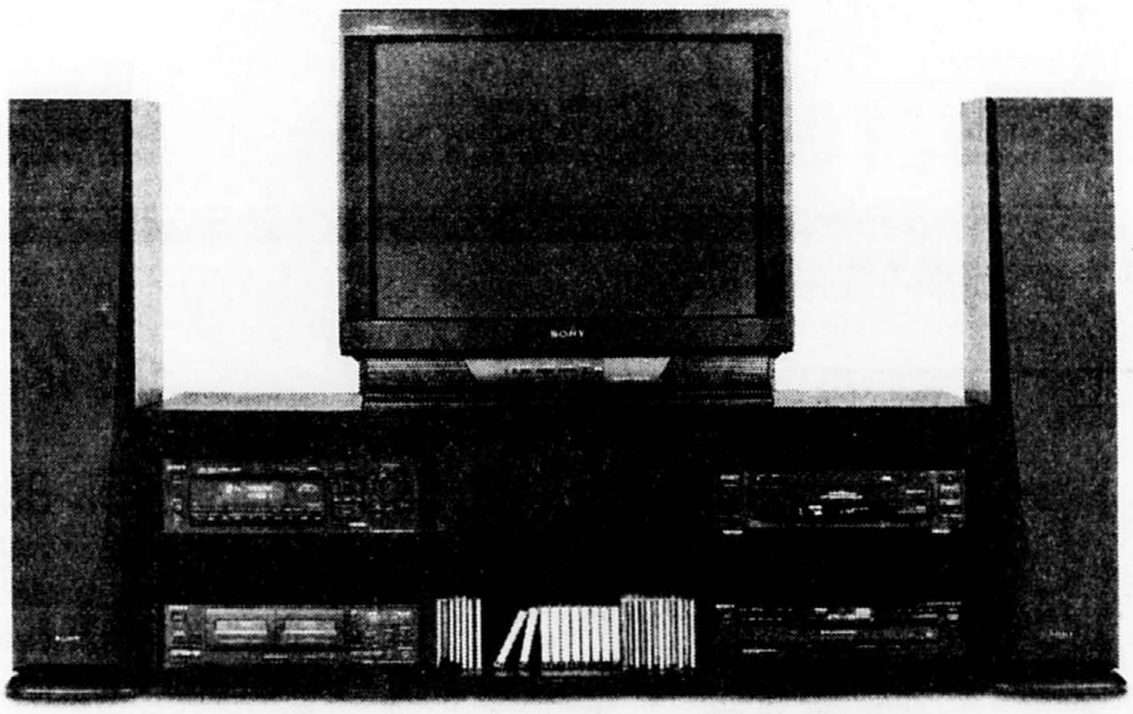

IL Y A LA TÉLÉ QUE VOUS ALLUMEZ.

IL Y A LA TÉLÉ QUI VOUS ALLUME.

Les gens qui vous ont fait découvrir le seul moniteur télé ayant tout ce qu'il faut pour remporter un prix Gémeaux aimeraient vous présenter un système qui mériterait de se faire décerner un Félix, voire même un Oscar, pour ses qualités sonores.

Avec le Système cinéma maison de Sony, vous bénéficiez d'une combinaison audio et vidéo exceptionnelle. Ce système ne se contente pas de vous donner des images accompagnées de bruits, il vous fait vibrer.

Et ça ne requiert pas un diplôme d'ingénieur pour le faire fonctionner. Le Système de Sony vous permet d'intégrer et de contrôler facilement les haut-parleurs, le magnétoscope, le récepteur Pro-Logic Dolby ainsi que les meilleurs moniteurs télé au monde.

Mais nous sommes d'accord avec vous. Tant que vous n'aurez pas vu et entendu un tel système, aucune publicité ne vous convaincra. Nous vous invitons donc à passer voir notre star sur place. Dépliant et démonstration de ses talents offerts gratuitement chez un marchand authorisé Sony participant.

SONY DU CANADA LTÉE

ANDRÉ GAGNON & FILS
1001, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5E7
Tél.: 432-9022

CAMÉRA EXPERT PHOTO PIERRE
50, rue Dufferin
Valleyfield (Québec)
J6S 4W4
Tél.: 377-1777

GAÉTAN BERGERON
1815, rte Marie-Victorin
Sorel (Québec)
J3P 5K7
Tél.: 742-4511

L'ÉPARGNE
85, rue Blainville
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 1L9
Tél.: 435-4442

ÉLECTRONIQUE MAMBO
400, boul. Cartier Ouest
Laval (Québec)
H7N 2K7
Tél.: 663-2351

CANTIN ÉLECTRONIQUE
580, boul. Roxton
Acton Vale (Québec)
J0H 1A0
Tél.: 546-2292

CENTRE ÉLECTRONIQUE MONTELCO
19, rue Principale
Saint-Esprit (Québec)
J0K 2L0
Tél.: 839-2514

« Tous les Montréalais vont nous aimer »

Premier budget de l'administration Bourque aujourd'hui

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ « Tous les Montréalais vont nous aimer », a lancé hier le vice-président du comité exécutif, Sammy Forcillo, en parlant du premier budget conçu par Vision Montréal et qui sera rendu public aujourd'hui.

M. Forcillo n'a pas voulu entrer dans les détails, mais il a déjà promis de réduire de 50 % la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, ce qui signifierait que le produit de cette taxe ne serait plus que de 36 millions de dollars.

Par ailleurs, le ministère des Affaires municipales s'est engagé à verser quelque 50 millions pour permettre à la Ville de boucler son budget.

De cette somme, 10 millions sont attribuables à la décision de Québec de rembourser 100 % des recettes provenant de la taxe d'amusement au lieu des 43 % prévus.

Une autre somme de 7,8 millions a été garantie par le ministre Chevrette pour soutenir le rôle de Montréal comme ville-région.

Le solde serait garanti par le gouvernement du Québec par une lettre d'intention selon laquelle ce dernier se porterait acquéreur d'immeubles non encore déterminées.

L'an dernier, la Ville avait obtenu une somme de 50 millions de Québec en vendant le bâtiment du Casino ainsi que l'ex-pavillon du Québec.

M. Forcillo a promis qu'il porterait des souliers neufs aujourd'hui plutôt que des espadrilles. Est-ce le signe que les contribuables montréalais pourront enfin respirer ?

Montréal et ses cols bleus croiseront le fer en commission parlementaire

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ La Ville de Montréal et le syndicat des cols bleus se retrouveront face à face, lundi soir, en commission parlementaire à Québec, lors de l'ultime tentative du gouvernement pour dénouer ce conflit qui perdure depuis des mois.

La titulaire de l'Emploi, Louise Harel, a confirmé hier la décision du Conseil des ministre prise en début de journée. Son collègue des Affaires municipales, Guy Chevrette, sera lui aussi membre de cette commission.

« Il s'agit d'enclencher un processus qui peut permettre un règlement négocié », fait valoir Mme Harel.

Comme la veille, la ministre de l'Emploi n'a pas exclu une loi extraordinaire si la commission échouait. « Nous n'anticipons jamais le pire. Nous pensons que les Montréalais seraient gagnants avec un règlement négocié et nous croyons qu'un tel règlement est possible en respectant les revendications légitimes de la Ville de Montréal en matière d'amélioration de la productivité », dit la ministre Harel. « Ce n'est pas possible qu'on ne puisse conjuger les attentes de la Ville et ce que le syndicat est prêt à offrir » a-t-elle dit.

Comme prévu, le leader en Chambre du gouvernement, Guy Chevrette, a déposé à l'Assemblée nationale une motion pour que soit convoquée la commission parlementaire du Travail. La commission entreprendra ses travaux lundi soir et les poursuivra mardi matin.

Sont conviés à la commission le maire Bourque et le syndicat des cols bleus, mais aussi le Conseil des services essentiels et le Conseil de médiation.

Pour les libéraux, Mme Lisa Frulla a réclamé qu'on invite aussi l'Union des municipalités et l'Union des municipalités régionales de comté et même le Conseil du patronat et la chambre de commerce de Montréal.

« Quand on convoque des gens pour un différend, ce n'est pas pour une consultation populaire», a répliqué M. Chevrette, craignant qu'un exercice trop ambitieux ne permette à des groupes de « jeter de l'huile sur le feu ».

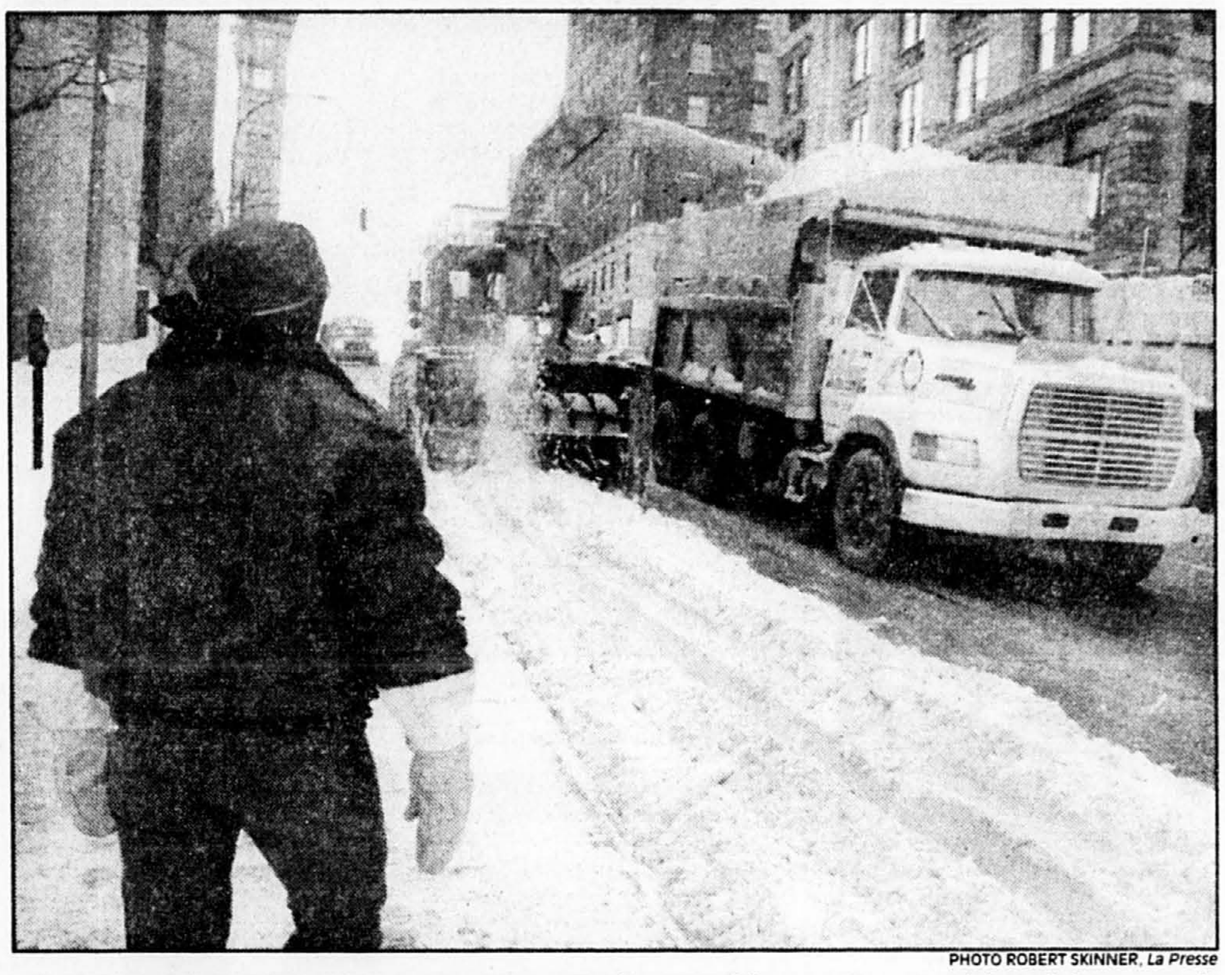

PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Les cols bleus tenteront d'éviter une autre tempête quand ils se retrouveront face à face avec la Ville de Montréal, lundi soir, en commission parlementaire à Québec, lors de l'ultime tentative du gouvernement pour dénouer ce conflit qui perdure depuis des mois.

La FTQ appuie les cols bleus

■ Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Clément Godbout, a demandé hier, lors d'un débat d'urgence des membres de la centrale, au gouvernement du Québec de prendre ses responsabilités pour régler le conflit des cols bleus de Montréal.

De plus, les congressistes ont adopté unanimement une résolution par laquelle ils donnent leur appui à l'adoption d'une convention collective négociée sur la base du rapport de médiation accepté par le syndicat, mais refusé par la Ville de Montréal.

PHOTO STEPHANE BRUNET, *collaboration speciale*

Les pompiers de sept municipalités de l'Ouest de Montréal ont mis plus de cinq heures à circonscrire un incendie qui a complètement détruit hier matin un immeuble de 48 logements, à LaSalle.

Le feu jette 150 personnes à la rue

MARCEL LAROCHE

■ Près de 150 personnes, pour la plupart des gens démunis et sans assurance sur leurs biens, ont été jetées à la rue tôt hier matin au cours d'un violent incendie qui a ravagé un immeuble de 48 logements, à LaSalle, au sud-ouest de Montréal.

Le sinistre qui a causé des dommages estimés sommairement à plus de 800 000 $, a éclaté dans la nuit de mardi à mercredi à l'intérieur d'un immeuble du 8620, rue Jean-Brillon, tout près d'une caserne de pompiers de LaSalle.

Un livreur de pizza a été le premier à apercevoir de la fumée s'échappant d'une fenêtre du second étage, vers 0 h 45 hier matin.

Les premiers pompiers accourus sur les lieux ont vite constaté que les flammes faisaient rage dans les murs de l'immeuble de quatre étages. Devant le danger imminent de propagation ils ont ordonné l'évacuation complète de l'édifice.

Au moment de l'incendie survenu en pleine nuit, par une température hivernale de -14 °C, au moins 38 des 48 appartements étaient occupés par quelque 150 personnes qui ont pratiquement tout perdu dans le brasier.

Au plus fort du sinistre, 80 pompiers faisant partie de l'entraide de l'Ouest de Montréal regroupant les municipalités de Lachine, Pointe-Claire, Dorval, Pierrefonds, Montréal-Ouest, Dollard-des-Ormeaux et Verdun, ont travaillé sous les ordres du chef Paul Leduc, du Service des incendies de LaSalle. Une nacelle élévatrice et deux autos-pompes du Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM) ont aussi été réquisitionnées pour combattre les flammes qui étaient finalement maîtrisées, à 6 h 30 hier matin.

Cet incendie majeur, dont la cause est actuellement inconnue, n'a fait aucune victime, tous les occupants de l'immeuble ravagé par les flammes ayant été évacués dès le début du sinistre. Deux pompiers ont cependant subi des blessures légères.

Plusieurs locataires ont pu se réfugier dans un autobus de la STCUM réquisitionné par les pompiers de LaSalle, tandis que d'autres ont été hébergés par des parents ou amis habitant le secteur.

La Croix-Rouge, qui a une entente d'entraide avec la ville de LaSalle en cas de sinistre, a pris sous sa responsabilité quelque 123 personnes qui ont été conduites au motel Nittolo's, rue Saint-Jacques, où l'hébergement et la nourriture leur sont assurés pour trois jours.

Toute personne voulant donner des vêtements aux sinistrés de LaSalle est invitée à communiquer avec la Saint-Vincent-de-Paul, au 366-2083, ou encore en les apportant au sous-sol de l'église Sainte-Caherine-Labouré située au 230, rue Clément, à LaSalle.

Les personnes ou organismes qui voudraient faire des dons en argent peuvent libeller leur chèque au nom de la « Ville de LaSalle-sinistrés Jean-Brillon ». La municipalité assurera la distribution des fonds.

Dumoulin
branché sur l'électronique et l'informatique

NOTRE OBJECTIF: UN MILLION DE VENTES
NOTRE STRATÉGIE: TOUS LES PRODUITS SONY À PRIX COUPÉS
EN RAPPEL JUSQU'AU SAMEDI 2 DECEMBRE

SONY • SONY • SONY • SONY • SONY

ÉCRAN GÉANT 53" 12 mois sans intérêt
• Télécommandé
• Image sur image
• Surround sound
KP53V25
Rég.: 4299 $
3999$ 300$ DE RABAIS

TRINITRON 32"
• Stéréo • Télécommandé
• Idéal pour le cinéma-maison
KV32S12
Rég.: 1399 $
1299$ 100$ DE RABAIS

TRINITRON 27"
• Stéréo • Télécommandé
KV-27S10
Rég.: 799 $
749$ 50$ DE RABAIS

LECTEUR-LASER
• Carrousel 5 disques
CDP-C265
Rég.: 299 $
249$ 50$ DE RABAIS

CAMÉRA 8mm
• 12X • Stéréo hi-fi
• Viseur couleur
• Rég.: 1099 $
MALLETTE GRATUITE
999$ 12 mois sans intérêt
100$ DE RABAIS

DISCMAN
• Méga Bass • Convertisseur N/A à 1 bit
• Rég.: 179 $
D-141
129$ 50$ DE RABAIS

MINI-CHAÎNE
• Syntonisateur numérique MA/MF
• 40 watts RMS
• Haut-parleur 3 voies
• Lecteur 5 disques
• Double cassette
• Rég.: 599 $
MHC-305
10 DISQUES LASER EN PRIME
499$ 100$ DE RABAIS

*Conditions en magasin. Les modèles illustrés peuvent différer des modèles en vente.

branché sur l'électronique et l'informatique

MONTRÉAL	8390, rue St-Hubert 388-4777	8251, rue St-Hubert 385-1777
LAVAL	1599, autoroute 440 ouest 681-7770	1533, autoroute 440 ouest 688-1001
LONGUEUIL	2203, chemin de Chambly 468-1993	2203, chemin de Chambly 468-1993
TROIS-RIVIÈRES OUEST	5115 boul. Jean XXIII (819) 693-4755	5115 boul. Jean XXIII (819) 693-4755
JOLIETTE	404, rue St-Viateur 759-6956	404, rue St-Viateur 759-6956

Sem 48-JMT-PRS-LN

Voici...

PIAGET

LA COLLECTION ULTIME

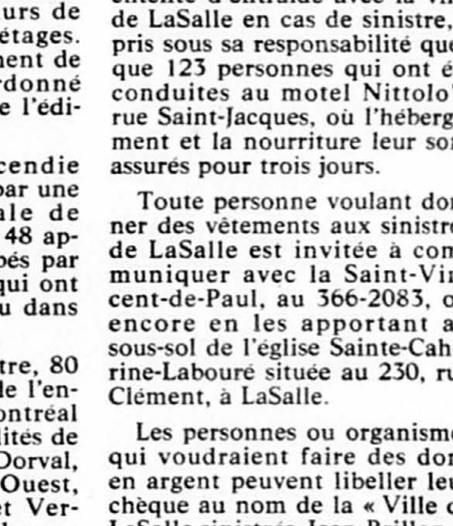

Nous vous invitons à venir admirer une collection saisissante de montres serties et de bijoux Piaget d'une valeur de 10 000 000 $ et à faire votre choix parmi ces chefs-d'oeuvre de la joaillerie.

Notre présentation spectaculaire met en vedette cette montre à diamants Lyre Piaget, d'une valeur de 1 400 000 $, l'une des montres les plus chères au monde.

Quatre jours seulement

Le jeudi 30 novembre et les vendredi, samedi et lundi, 1er, 2 et 4 décembre

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne 845-4651

Les résidants de NDG sont en colère contre un projet de 600 logements

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Les citoyens de Notre-Dame-de-Grâce qui se sont présentés mardi soir devant la Commission de développement urbain (CDU) afin de faire des propositions sur le plan de développement domiciliaire du monastère du Précieux-Sang n'ont pas caché leur frustration devant la décision de la présidente, Colette Saint-Arnaud, de refuser toute discussion sur le plan d'ensemble préparé par le Service de l'urbanisme qui couvre tout le secteur Villa-Maria.

La discussion sur ce projet a débuté vers 23 heures pour se terminer à 2 h 30 du matin ce qui a fait dire à la vice-présidente, Mme Thérèse Daviau, du RCM, que le fonctionnement de la Commission « n'avait plus aucun sens ». « On se moque des citoyens. Ceux-ci veulent se faire entendre peu importe la valeur du projet. La présidente les a insultés en limitant leur droit de parole à une partie seulement du plan d'ensemble du secteur Villa-Maria », a-t-elle commenté.

Le conseiller du district Décarie, Sam Boskey, a bien tenté de faire adopter une proposition afin de prévoir une consultation publique locale sur le projet, mais les conseillers de Vision Montréal l'ont rejetée.

Un représentant des citoyens qui se bat pour récupérer un espace vert, puisque NDG n'en a que 0,33 acre par 1000 habitants, contre 2,65 acres en moyenne à Montréal, s'est dit outré par l'expérience de la Commission, d'autant plus que les documents relatifs au plan d'ensemble n'ont été rendus disponibles que quatre jours avant la convocation.

Dans ses orientations d'aménagement de l'ensemble institutionnel du secteur Villa-Maria dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, le Service de l'urbanisme propose le développement d'un nombre de logements variant entre 605 et 745 sur cinq lieux différents et le désenclavage du site. En gros, le secteur serait appellé à s'accroître de 2000 habitants.

Le premier terrain aménagé serait la propriété des religieuses du Précieux-Dang où l'on restaurerait le monastère pour y accueillir 50 logements. On construirait aussi deux immeubles d'habitation de six étages abritant 85 logements dans la partie nord-ouest et 40 maisons unifamiliales en rangée de trois étages.

Sur la propriété des soeurs de la Providence, à l'intersection du boulevard Décarie et du chemin de la Côte-Saint-Luc, la Ville prévoit le développement d'habitations de trois à huit étages et pouvant accueillir de 175 à 200 logements.

Au nord, sur le chemin de la Côte-Saint-Luc près des limites de Westmount, où l'on retrouve déjà des tours d'habitation de 10 étages, le Service d'urbanisme prévoit la construction d'autres immeubles de six à 12 étages abritant 175 logements.

Sur le terrain du collège Villa-Maria, la Ville consentirait la construction de maisons de deux à quatre étages autour du verger et du terrain de sport, d'une capacité de 65 à 175 logements. Enfin, toujours sur ce terrain mais situé dans Westmount, la construction de 15 à 20 maisons unifamiliales de deux à trois étages pourraient être envisagée près du stationnement du collège Marguerite-Bourgeoys et l'exterrain de sport.

Le Service de l'urbanisme a prévu désenclaver le lieu par l'implantation d'une nouvelle voie de circulation reliant le chemin de la Côte-Saint-Luc et l'avenue Notre-Dame-de-Grâce par le prolongement de l'avenue de Vendôme ou Grey à Montréal, ou encore de l'avenue Clarement à Westmount.

Le responsable du projet, M. Gilles Dufort, prévoit la négociation d'un accord de développement entre les propriétaires impliqués et la Ville de Montréal, qui permettrait aux différents propriétaires de réaliser leurs projets sans avoir à se soumettre à chaque fois à la procédure d'approbation tout en respectant les intérêts de la population environnante.

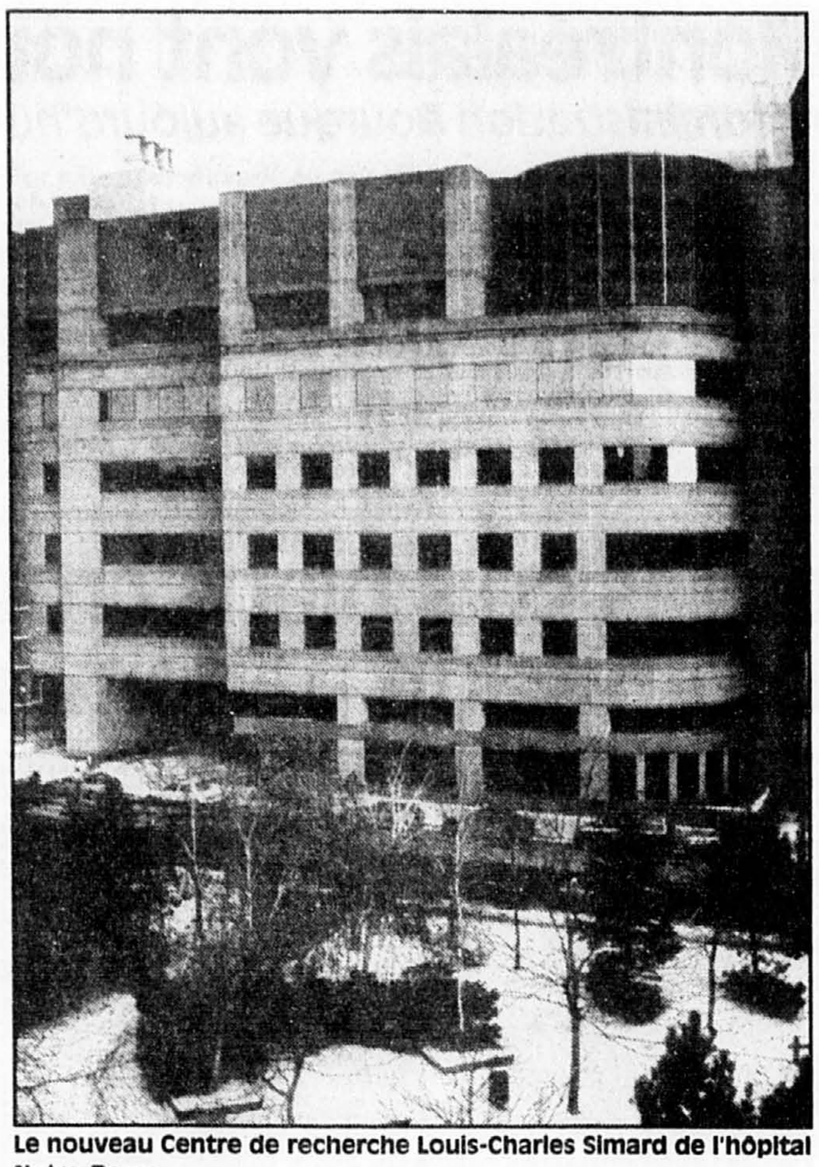

Le nouveau Centre de recherche Louis-Charles Simard de l'hôpital Notre-Dame.

Un centre de recherche de 25 millions à Notre-Dame

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ La direction de l'hôpital Notre-Dame a inauguré hier le nouveau centre de recherche Louis-Charles-Simard qui a coûté 25 millions.

La construction du nouveau pavillon ultra-moderne a été rendue possible grâce à une subvention de six millions du gouvernement du Québec ainsi que par les sommes recueillies par une campagne de financement présidée par Laurent Beaudoin de la firme Bombardier.

Le centre de recherche spécialisée en oncologie, en biologie cellulaire et moléculaire, en chirurgie expérimentale et en rhumatologie, compte 31 chercheurs à temps complet et 39 autres à demi-temps engagés en recherche clinique. Soixante autres y font des stages pour des périodes de temps limitées dépendant des contrats obtenus avec l'industrie du médicament ou de projets de recherche et développement.

Parmi les caractéristiques du nouveau centre de recherche, signalons un système d'aération qui permet à l'air d'être quasiment pur à 100 %, un système de traitement d'eau par osmose inverse, un système de filtration du courant électrique qui débarrasse les ondes de leurs parasites, des hottes et des murs blindés.

AVENTURE ÉLECTRONIQUE
MEILLEURS PRIX GARANTIS
OFFRE EXCEPTIONNELLE DE FINANCEMENT
SUR MATÉRIEL INFORMATIQUE* Sur achat de 2 500$ et plus
24 MOIS
24 paiements égaux
INTÉRÊT AU TAUX ANNUEL DE 7%
APPLICABLE SUR :
- ORDINATEURS - MONITEURS - FAX-MODEM - SCANNER
- CD-ROM - MÉMOIRES - IMPRIMANTES - LOGICIELS
DÉMONSTRATION DU PERFORMA DE APPLE
LES 1, 2 ET 3 DÉCEMBRE À NOS MAGASINS DE...
BROSSARD .....8100, boul. Taschereau ouest
VILLE LASALLE .....7800, boul. Newman
PLACE MONTRÉAL TRUST .....1500, McGill College
MONTRÉAL .....3520, boul. St-Joseph
*Sujet à l'approbation du crédit. Taxes payables lors de l'achat. Exemple : Achat de 2 500$: 2 500$ + (intérêts) 350$ = 24 paiements de 118,75$. Obligation totale du client : 2 850$ + taxes.
Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.
BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923•8100
CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630•6815
CHÂTEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698•2005 Nouveau
DÉCARIE 6900 boul. Décarie, Carré Décarie (514) 733•6900
LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595•7800
LAVAL 3956 Autoroute 440, Décor 440 (514) 686•3956
LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674•3714
MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255•3520
ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722•4550
SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346•6633
TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691•4520
PLUS DE 150 points de vente!
• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696 • Montréal 1563 Mont-Royal (514) 528-5201
• Les Halles de Granby (514) 776-7844 • Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732 • Repentigny Galeries de la Rive-Nord (514) 582-5094
• Place Alexis Nihon • Complexe Desjardins • Place Desormeaux • Carrefour de l'Estrie • Les Galeries de Joliette • Centre Laval • Galeries Montenach • Place Montréal Trust • Carrefour du Nord • Carrefour Richelieu • Galeries Rive-Nord • Les promenades de Sorel • Promenades St-Bruno • Galeries de Terrebonne • Place Versailles

V'là l'bon temps!

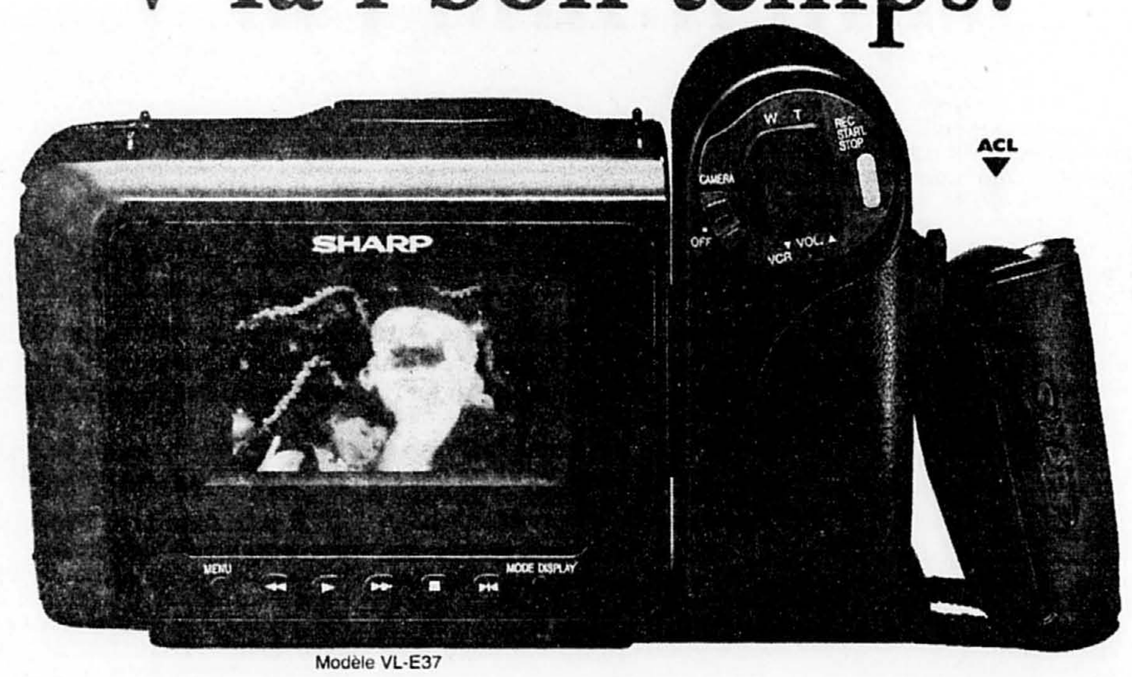

Modèle VL-E37

Maintenant seulement 999 $

SHARP VIEWCAM Il n'y a pas meilleure façon de saisir l'esprit des Fêtes qu'avec le Viewcam de Sharp, le premier caméscope au monde avec écran ACL. Grâce à son écran de visionnement de 3 po révolutionnaire, vous n'avez plus besoin de coller votre oeil contre un viseur, ce qui signifie que vous pouvez, vous aussi, être de la fête! De plus, le Viewcam offre un objectif pivotant et le visionnement instantané en couleur avec son. Utilisez-le comme téléviseur portatif* ou encore comme magnétoscope, où que vous soyez!

Le Viewcam de Sharp a toujours été facile à utiliser. Aujourd'hui, à ce bas prix spécial, il est plus facile que jamais de se le procurer. N'attendez pas! V'là l'bon temps de courir chez votre détaillant Sharp participant le plus près pour voir ce formidable caméscope!

SHARP DES PRODUITS SHARP INCOMPARABLES™

Disponible chez:
CENTRAL DISTRIBUTOR St-Laurent (514) 333-3860 Ville St-Pierre (514) 364-4980
CENTRE AUDIO VIDÉO LANGLAIS INC. Drummondville (819) 472-1166
STÉRÉO PLUS Drummondville (819) 478-3314
L.L. LOZEAU LTD. Montréal (514) 274-6577
LY ÉLECTRONIQUE Montréal (514) 884-1291
MAGASIN L'ÉPARGNE Ste-Thérèse (514) 435-4442
SIMON'S CAMERA INC. Montréal (514) 861-5401
TÉLÉVISION HÉBERT & GOUIN INC. St-Jean (514) 348-5210
LAM IMPORT INC. Montréal (514) 843-5874
SEARS FUTURE SHOP RadioShack (tous les magasins participants)

MD Marque déposée de Sharp Corporation. © 1995 Sharp Électronique du Canada Ltée. Écran mesuré à la diagonale. Image écran simulée. Les détaillants peuvent vendre moins cher. *Syntoniseur offert en option.

Un vrai Noël en tous points!

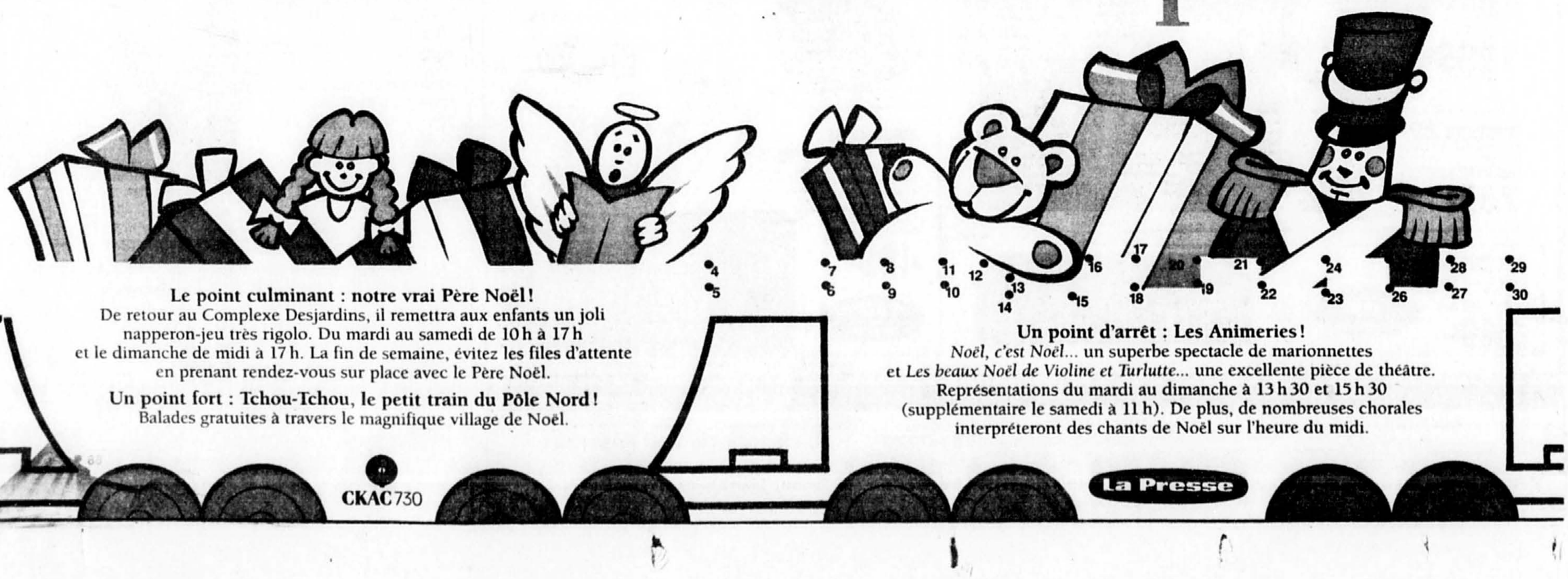

Le point culminant : notre vrai Père Noël!
De retour au Complexe Desjardins, il remettra aux enfants un joli napperon-jeu très rigolo. Du mardi au samedi de 10 h à 17 h et le dimanche de midi à 17 h. La fin de semaine, évitez les files d'attente en prenant rendez-vous sur place avec le Père Noël.

Un point fort : Tchou-Tchou, le petit train du Pôle Nord!
Balades gratuites à travers le magnifique village de Noël.

Un point d'arrêt : Les Animeries!
Noël, c'est Noël... un superbe spectacle de marionnettes et *Les beaux Noël de Violine et Turlutte...* une excellente pièce de théâtre. Représentations du mardi au dimanche à 13 h 30 et 15 h 30 (supplémentaire le samedi à 11 h). De plus, de nombreuses chorales interpréteront des chants de Noël sur l'heure du midi.

CKAC 730 La Presse

Une avocate de la Couronne poursuit Gaétan Rivest

YVES BOISVERT

■ L'avocate Madeleine Giauque, substitut du procureur général à Longueuil, demande à la Cour supérieure d'ordonner à l'ex-policier Gaétan Rivest et à l'animateur André Arthur de cesser d'attaquer sa réputation et son intégrité professionnelle.

Au cours de deux émissions de radio d'Arthur à CHRC (Radiomédia à Québec) cet été et cet automne, Rivest a donné des entrevues où il nommait Me Giauque comme participante à de prétendus complots de fabrication de preuve avec des agents de la Sûreté du Québec.

Me Giauque est une avocate de la Couronne qui fait partie de l'équipe des stupéfiants à Longueuil. Elle était responsable du dossier dans l'affaire Matticks, où quatre policiers de la SQ ont été accusés de fabrication de preuve et de parjure.

Rivest est un ex-policier de la SQ qui affirme avoir pratiqué avec d'autres policiers le parjure et la fabrication de preuve en plus de l'utilisation de la violence pour obtenir des condamnations (il n'a rien à voir avec l'affaire Matticks, toutefois). Il a affirmé en cour que les avocats de la Couronne étaient tenus à l'écart des manoeuvres illégales des policiers. Rivest a par ailleurs avoué des activités criminelles (trafic de cigarettes à grande échelle) et des contacts avec des membres du crime organisé.

Me Giauque, une avocate d'expérience, dit qu'Arthur a failli aux règles les plus élémentaires de l'éthique journalistique en lisant en ondes une lettre diffamatoire de Rivest la concernant. Elle reproche également à Arthur ses commentaires, allusions et insinuations, qui ont terni sa réputation.

Me Giauque nie quelque participation que ce soit dans quelque manoeuvre illégale que ce soit d'agents de police. Elle demande donc à la cour d'émettre une ordonnance interdisant à Rivest et Arthur de l'attaquer.

Contravention en français : procès quand même

PIERRE GINGRAS

■ Accusé d'avoir conduit son véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool et d'avoir refusé de se soumettre à l'alcootest, Yan Romanowski, un avocat résidant à l'Île-des-Soeurs, devra subir son procès même si la dénonciation avait été rédigée uniquement en français.

L'accusé estimait que la dénonciation signée par le policier était nulle et devait être rejetée parce que le Code criminel exige que le formulaire utilisé en cette matière soit bilingue même si le texte ajouté de la main du policier peut être rédigé dans une des deux langues officielles, au choix du signataire.

Cette affaire remonte au 3 mars 1992 mais la cause fut reportée à maintes reprises pour finalement être entendue le 25 septembre dernier.

Dans son jugement rendu hier, le juge Pierre Fontaine de la Cour municipale de Montréal rejette la requête en nullité et ordonne la tenue d'un procès, mais en exigeant cette fois qu'une version traduite du formulaire et de la dénonciation soit produite devant la Cour. Il exige aussi qu'un interprète soit présent durant toute la durée du procès.

Citant une abondante jurisprudence, le magistrat justifie cependant le rejet de la requête en faisant valoir que l'absence de version anglaise sur le formulaire ne porte pas sur le fond.

Le juge signale par ailleurs que l'accusé n'a pas subi de préjudice irréparable parce que le document était rédigé uniquement en langue française. Il fait remarquer en outre que lors des plaidoiries, l'accusé n'avait pas invoqué le fait qu'il était anglophone et que les procédures étaient uniquement en langue française.

Pas plus d'ailleurs qu'en aucun moment lors des trois années qu'avaient duré les procédures, lui ou son avocat n'avait requis la présence d'un interprète pour l'assister à la cour.

Le procureur de M. Romanowski a indiqué hier que la cause ne serait pas portée en appel. Signalons que depuis peu, les formulaires utilisées par le Service de la CUM dans des cas semblables sont bilingues.

DERNIÈRES SEMAINES DE VENTE DE FERMETURE
TAPIS D'ORIENT
70 85 80
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

EXEMPLES:		Rég.	Vente
DURRIE LAINE, INDE, TISSÉ À LA MAIN, COLORIS PASTEL	5'x3'	90 $	19 $
" " " " " "	12'x9'	536 $	99 $
TAPIS BOKHARA, PAKISTAN, LAINE, NOUÉ À LA MAIN	8'x5'	596 $	119 $
" KARACHI, " " " "	6'x4'	830 $	166 $
" " " " " "	8'x5'	1 390 $	278 $
" AUBUSSON, INDE " " "	8'x5'	750 $	225 $
" TIBET " " " "	10'x8'	2 140 $	295 $

LUN. / MER.: 10 h-18 h., JEU. / VEN.: 10 h-20 h. SAMEDI: 10 h-17 h OUVERT LE DIMANCHE: 12 h-16 h
J2292141
S.N. IMPLEX INC.
7130 BOUL. ST-LAURENT (SUD DE JEAN-TALON)

KAUFMANN de SUISSE
2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

UN CADEAU SUPERBE

Le veston de voyage *lavable*

Des dix poches, seulement trois sont visibles. Il est élégant, se défroisse facilement et, s'il se salit, vous n'avez qu'à le laver dans la baignoire et à le suspendre pour sécher : pas besoin de repassage. Le veston de voyage Tilley est entièrement doublé et convient en toute saison. Puisqu'il est confectionné de tissu « **AdventureCloth** », plus vous le lavez, plus il devient souple.

Disponible en kaki, marine, ivoire. Tailles : 38 à 44, 285 $; 46 à 52, 310 $.

Notre veston de voyage pour dame offre des caractéristiques similaires. Disponible en kaki, marine, ivoire; tailles : 4 à 24, 265 $.

Tilley Endurables
158, ave. Laurier Ouest
Montréal 272-7791
POUR PASSER UNE COMMANDE OU POUR DEMANDER UN CATALOGUE GRATUIT COMPOSEZ LE :
1-800-465-4249

ÇA VAUT LE DÉTOUR D'ADOPTER
GIANTONIO
MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1959
7396 SAINT-HUBERT • 271-5771
30 % DE RÉDUCTION
SÉLECTION DE MANTEAUX ITALIENS DE MARQUES RENOMMÉES
MARCO AZZALI
SANREMO
etc.
Modifications sur place
COLLECTION AUTOMNE/HIVER

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H00 A 17H00

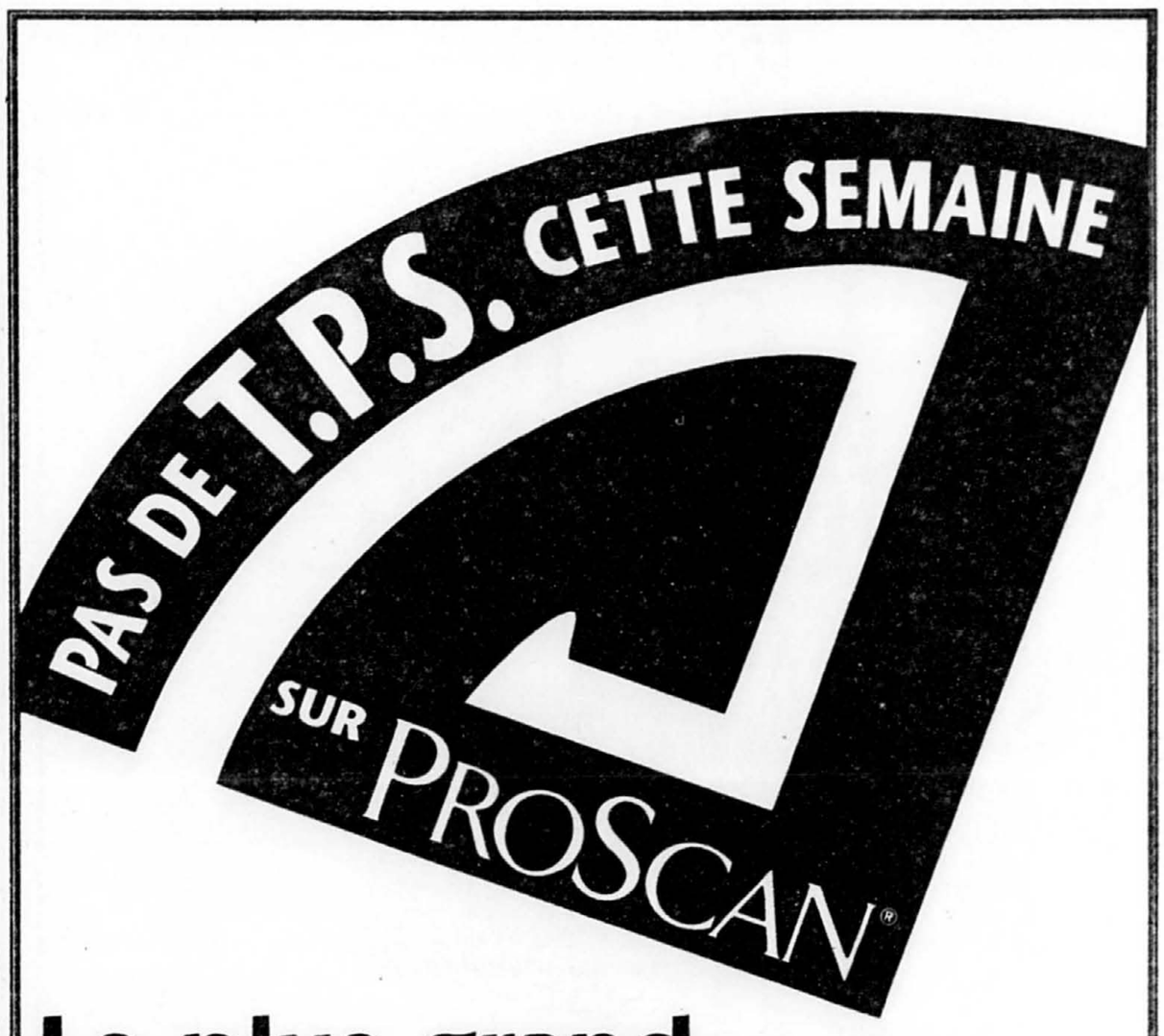

Le plus grand téléviseur au monde !

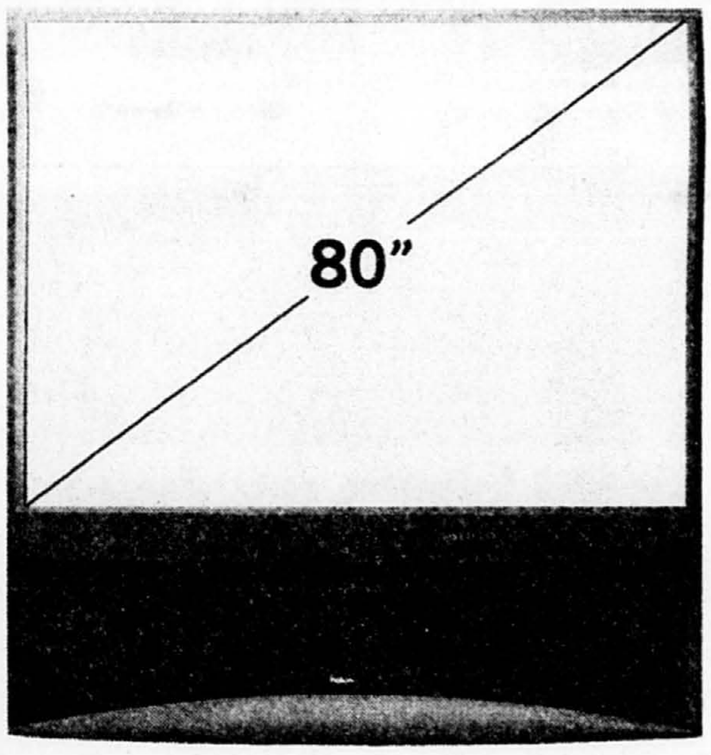

PROSCAN® vous présente son écran GÉANT de 80" (PS80690). Imaginez une salle cinématographique dans votre propre salon ? Vos voisins en parleraient bien sûr !

Venez chez Audio Centre afin que nous puissions vous faire une démonstration à ne pas manquer.

Montréal: 5260, rue Sherbrooke O., 482-4420
Brossard: 8080, boul. Taschereau O., 466-1999
Laval: 1970, boul. Le Corbusier, 687-3627
Ottawa: 1366, Clyde, (613) 723-2923

audio chèque
audio centre

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE DE 12 h À 17 h

Pourquoi payer à l'heure pour explorer l'*Internet* ?
Ne regardez plus votre montre.
Connection illimitée à l'Internet
$29,95 /MOIS(+tx)
- Explorez à n'importe quelle heure
- Accès immédiat, 28.8 kbps
- Logiciels d'exploration gratuits
- Compte E-Mail gratuit
- Support technique bilingue de 9h à 21h
- Espace gratuit pour votre site Web 2 megs
- Autres services:
  Accès corporatif
  Développement & hébergement de sites Web
  Formation sur Internet

8 4 5 - 5 5 5 5
1801 Ave. McGill College, bur., 555 Montréal (Qc) H3A 2N4
E-Mail: info@generation.net
WWW: http://www.generation.net
génération . NET

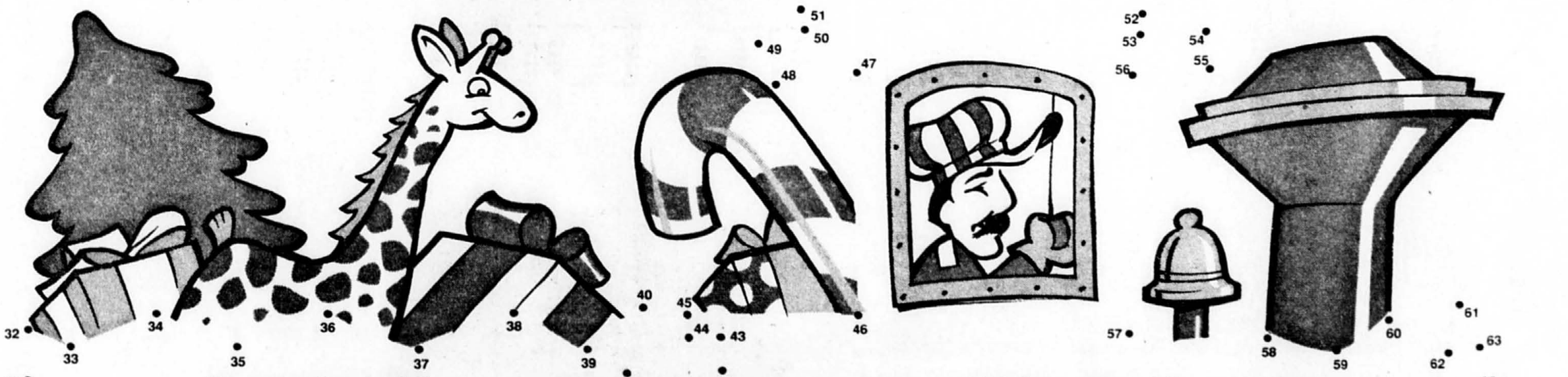

Des constructions à point !
Guidés par nos animateurs, vos enfants adoreront inventer un château ou une fusée grâce au jeu de construction KAPLA.

Un bon point pour votre générosité.
Cette année encore, la Société de Saint-Vincent de Paul vous invite à apporter des jouets qui feront la joie d'enfants moins favorisés.

STATIONNEMENT 4 HEURES GRATUIT
Jeudi et vendredi entre 17 h et 21 h. Samedi et dimanche de 9 h à 18 h.
Avec 25 $ d'achat dans nos boutiques et restaurants.

Emballant en tout point !
Visitez notre kiosque de suggestions-cadeaux où notre personnel vous proposera des idées originales. Vous pourrez même faire emballer vos trouvailles sur place.

COMPLEXE DESJARDINS
Ça vous change du simple magasinage.

Renseignements : 845-INFO.

STL: sursis à la grève des chauffeurs ?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Parce qu'il est d'avis que les clients de la Société de transport de Laval (STL) seront à la merci des chauffeurs si ceux-ci déclenchent une grève des heures supplémentaires, le Conseil des services essentiels recommande à ces syndiqués de surseoir à leur décision.

Le syndicat des chauffeurs avait avisé l'employeur et le Conseil de sa décision de ne plus faire d'heures supplémentaires à compter de ce matin.

Les deux parties se sont présentées devant le Conseil pour discuter des services essentiels à maintenir.

Le syndicat se dit prêt à accepter les heures supplémentaires seulement pour les assignations entre 4 h 40 et 23 h. Il les refuse carrément pour toute autre raison, comme remplacer un chauffeur absent pour cause de maladie.

Après avoir délibéré, le Conseil a déclaré insuffisants les services prévus à la liste fournie par le syndicat. « Le Conseil en vient à la conclusion que la liste syndicale pouvait mettre en danger la santé ou la sécurité de la population principalement parce que le temps supplémentaire que retire le syndicat sert à combler des absences généralement non prévues. C'est donc à la dernière minute que des voyages seraient annulés, sans que le public usager n'en soit informé. Une liste de services essentiels ne peut être laissée dans un tel état d'incertitude qui aurait pour résultat que les usagers vont opter pour des modes de transport alternatif, ce qui provoquera un accroissement de véhicules, d'où la possibilité de congestion de la circulation, plus particulièrement aux différents ponts reliant l'île Jésus à l'île de Montréal. »

Le Conseil craint aussi que la clientèle qu'on a d'abord amenée à une destination ne soit pas assurée de retourer à son point d'attache. On souligne que le syndicat reconnaît d'ailleurs cette difficulté en offrant de tenter de convaincre ses membres de rester au travail après 23 h.

Les syndicat n'a pas répondu aux appels de *La Presse*.

Qu'adviendra-t-il de Serge Noël ?

YVES BOISVERT

■ Même si plusieurs personnes ont montré du doigt Serge Noël comme le complice de son frère Camille dans le meurtre du petit Éric Arpin, l'avocat de Serge estime qu'il n'existe que peu de preuve contre son client.

Éric Arpin, neuf ans, a été assassiné le 16 décembre 1994 à Magog.

Camille Noël a été déclaré coupable du meurtre prémédité de l'enfant, mardi, à Montréal.

Serge avait été acquitté à Sherbrooke de la même accusation, mais la Couronne en appelle de ce verdict.

« La preuve contre Serge Noël ne résiste pas à l'analyse », affirme Me André J. Côté, de Cowansville, l'avocat de Serge. L'essentiel de la preuve contre Serge est la déclaration de Camille. Serge n'a jamais fait d'aveux à la police.

Or, la Couronne a présenté Camille Noël comme un homme non crédible lors de son procès. Le faire entendre à nouveau contre Serge Noël risque d'être problématique.

Deux détenus disent avoir recueilli des aveux de Serge, mais leur crédibilité est douteuse, dit Me Côté.

Il est vrai que de la corde du même type que celle qui a servi à étrangler l'enfant a été retrouvée chez Serge Noël, mais cela ne prouve rien, croit Me Côté.

Demande d'alibi

La version donnée par Serge à l'enquête préliminaire de Camille (il n'a pas témoigné pour sa défense), est que Camille s'est présenté dans la nuit après le meurtre et lui a demandé de lui fabriquer un alibi. Comme Serge n'a pas aidé son frère à ce sujet, Camille a pu avoir des motifs de se venger de lui en l'incriminant, estime Me Côté.

Me Côté ajoute que c'est surtout Camille qui a été vu faisant le guet près du club des Petits débrouillards, dans les minutes qui ont précédé le meurtre (au moins un témoin a vu Serge, toutefois).

Quoi qu'il en soit, la défense risque d'en appeler de la condamnation de Camille Noël, et la Couronne en appelle de l'acquittement de Serge. L'affaire n'est donc pas terminée.

Me Côté dit que son client refuse de quitter l'Estrie, même s'il est considéré comme un pédophile (il a déjà été condamné pour cela) et un meurtrier.

Il y a deux semaines, un individu a donné « quelques taloches » à Serge Noël, qui revenait de l'épicerie, selon son avocat.

D'autres prétendaient que Noël « rôdait » autour d'une école primaire dans une ville de l'Estrie. « Il avait deux sacs dans les mains », précise Me Côté.

Accusée d'agression sexuelle, elle subira des examens psychiatriques

Presse Canadienne

SAINT-JOSEPH DE BEAUCE

■ Suzanne Moreau, 63 ans, de Scott-Jonction, en Beauce, reviendra en cour le 4 décembre après avoir subi des examens psychiatriques visant à déterminer si elle est apte à subir son procès.

Suzanne Moreau et quatre autres personnes font face à diverses accusations dont celles d'enlèvement, de séquestration, de complot et d'attouchements sexuels sur deux fillettes relativement à des événements survenus en août dernier au Domaine Moreau, à Scott-Jonction.

Les quatre autres accusés dans cette affaire, Clément Lapierre, 59 ans, Richard Poulin, 42 ans, Rita Lantagne, 40 ans, et Blandine Poulin, 75 ans, ont de nouveau comparu hier pour la poursuite de la divulgation de la preuve.

Le clou de la fête.

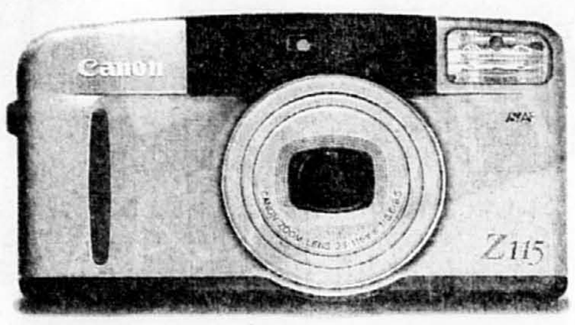

Présentez-vous avec l'appareil élégant et sophistiqué ***Sure Shot Z115*** *de Canon, et vous verrez les gens vous observer. Avec le zoom motorisé X3 et 7 modes de prise de vues différents, vous serez le sujet de toutes les conversations.*

SURE SHOT Z115 Canon

Disponible chez ces marchands :

André Decelles Photo · Astral Photo · Lynx Photo
Photo Service Ltée · Place Victoria Caméra · Simon's Caméra

J2305780

POUR DÉTRUIRE LA COMPÉTITION

GOLF CL 1996
RADIO-CASSETTE DE LUXE, ALARME, VERROUILLAGE, PORTE ÉLECTRIQUE INCL.

JETTA GLS 1996 RADIO PREMIUM, ALARME, 2 COUSSINS DE SÉCURITÉ, CLIMATISEUR INCLUS.

*UTILISATION DE 24 MOIS/40 000 km., FINANCEMENT SUR PLACE. CERTAINES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT. T.T.P. EN SUS.

J2316463

AUTO STOLZ 13255, SHERBROOKE EST 642-6242

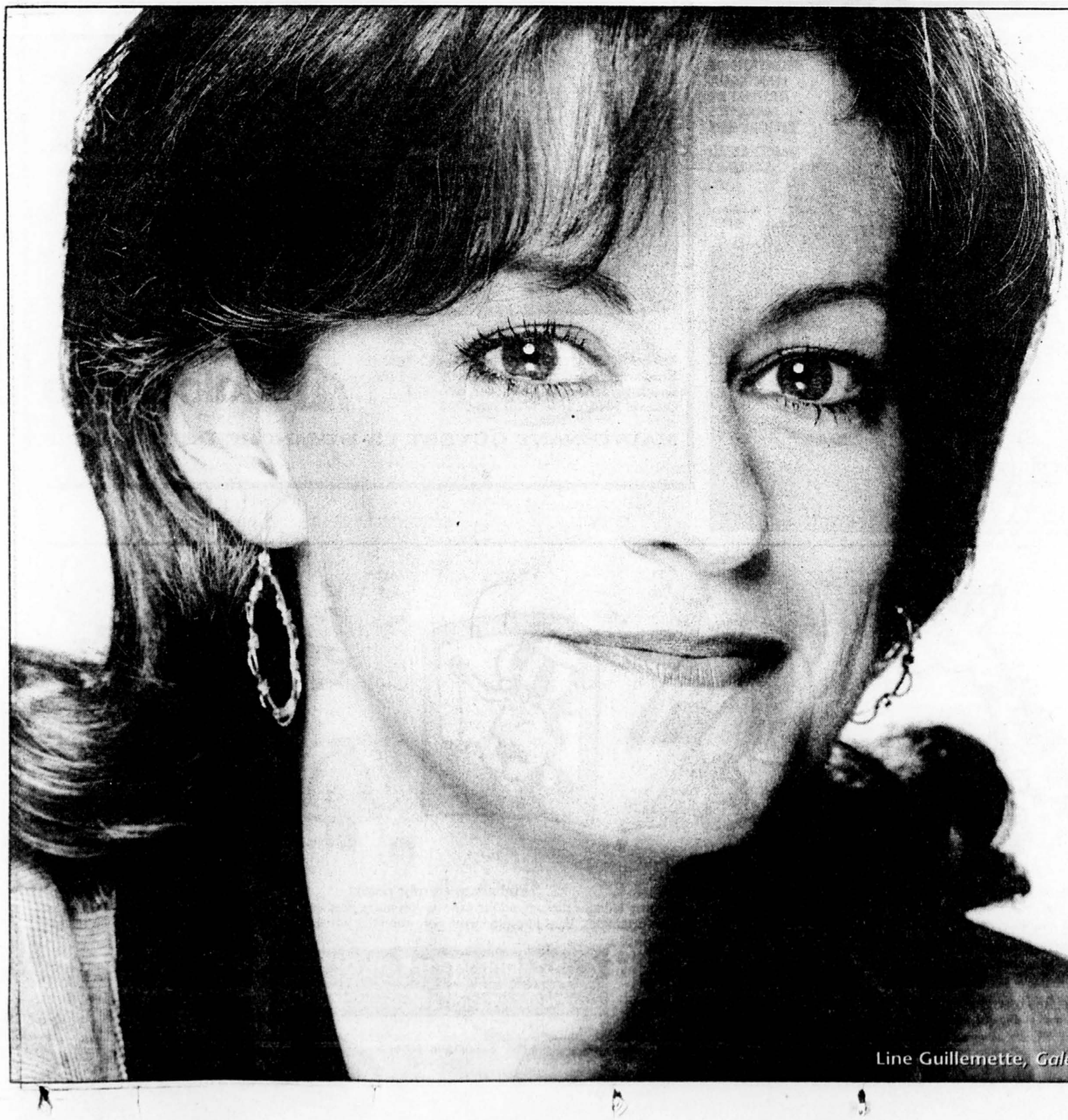

«Qui

Line Guillemette, *Galenica*, Mirabel.

L'ambassade du Canada à Cuba s'est informée du sort de l'ex-président mexicain Salinas

FRANÇOIS BERGER

■ Les allées et venues de l'ex-président mexicain Carlos Salinas de Gortari, arrivé comme touriste à Montréal l'été dernier, faisaient encore hier l'objet de supputations au moment où les autorités mexicaines ont étendu jusqu'au Canada leur enquête sur des détournements de fonds reprochés à son frère Raul.

Les autorités canadiennes n'ont reçu aucune demande officielle pour retracer M. Carlos Salinas, ont indiqué hier des porte-parole des ministères de l'Immigration et des Affaires extérieures, ainsi que de la Gendarmerie royale.

À l'ambassade mexicaine à Ottawa, le porte-parole Jesus Contreras a affirmé que son gouvernement n'a présenté aucune requête au gouvernement canadien. «Nous ne cherchons pas à suivre la trace des touristes mexicains au Canada», a ajouté M. Contreras.

Pourtant, l'ambassade du Canada à La Havane a vérifié auprès des autorités cubaines si M. Salinas avait présenté une demande de résidence à Cuba, après que sa présence eut été signalée dans ce pays au mois d'août. Un porte-parole d'Immigration Canada a indiqué hier à *La Presse* que, selon cette vérification, l'ex-président mexicain n'avait pas présenté de demande d'asile à Cuba.

Le ministère de l'Immigration avait confirmé, en juillet, que M. Salinas était arrivé au Canada le 18 juillet et qu'il résidait à Montréal à titre de touriste. Son permis de séjour est valide pour six mois, ce qui signifie que l'ex-président devrait normalement se présenter de nouveau devant un agent d'immigration le 18 janvier, s'il veut rester au Canada.

Si... M. Salinas se trouve encore au pays. Cela n'est pas certain, étant donné qu'on a signalé sa présence, outre à Cuba, à Paris et aussi à Monaco au cours des derniers mois. Il était arrivé à Montréal en provenance de Boston après avoir aussi supposément séjourné à New York.

«Nous ne savons pas où se trouve M. Salinas et nous n'avons pas le mandat de le trouver», a indiqué hier M. Richard Saint-Louis, porte-parole d'Immigration Canada à Montréal. À Ottawa, sa collègue Carole Soucis a souligné que le Canada n'exerce pas de contrôle sur les sorties du pays.

Des fonctionnaires du ministère mexicain de la Justice ont été dépêchés au Canada en octobre pour enquêter sur les détournements de fonds attribués au frère de l'ancien président, Raul Salinas, du temps qu'il dirigeait l'agence mexicaine chargée des importations alimentaires. Raul est actuellement détenu dans une prison mexicaine après l'assassinat, en septembre 1994, de Jose Francisco Ruiz Massieu, un haut dirigeant du Parti institutionnel révolutionnaire, au pouvoir depuis une soixantaine d'années au Mexique.

Cette affaire a pris une nouvelle ampleur après l'arrestation en Suisse, le 15 novembre dernier, de l'épouse de Raul, Paulina Castanon, au moment où elle tentait de retirer une somme de près de 84 millions de dollars US d'un compte bancaire détenu par son mari sous un faux nom.

Carlos Salinas, qui a quitté le Mexique dans la disgrâce en mars dernier après avoir été président du pays de 1988 à la fin de 1994, n'a pas été revu depuis un bon moment. Dans son pays, on le soupçonne d'avoir été à tout le moins au courant des gestes frauduleux des membres de sa famille travaillant pour le gouvernement qu'il dirigeait.

L'ex-président Salinas avait négocié et signé l'Accord de libre-échange entre le Mexique, le Canada et les États-Unis. Il était adulé comme un « grand démocrate » par le premier ministre canadien de l'époque, M. Brian Mulroney, et avait par la suite été pressenti pour présider l'Organisation mondiale du commerce.

Par ailleurs, le ministre canadien de l'Immigration, Sergio Marchi, a offert mardi son entière collaboration aux autorités mexicaines si celles-ci veulent retracer Carlos Salinas afin de l'interroger.

« Il n'y a pas eu d'arrangements ou de statut particulier prévus pour lui, pas plus que nous ne ferons appel à un statut spécial pour le protéger, lui ou toute autre personne, contre une requête d'un pays étranger », a déclaré le ministre Marchi.

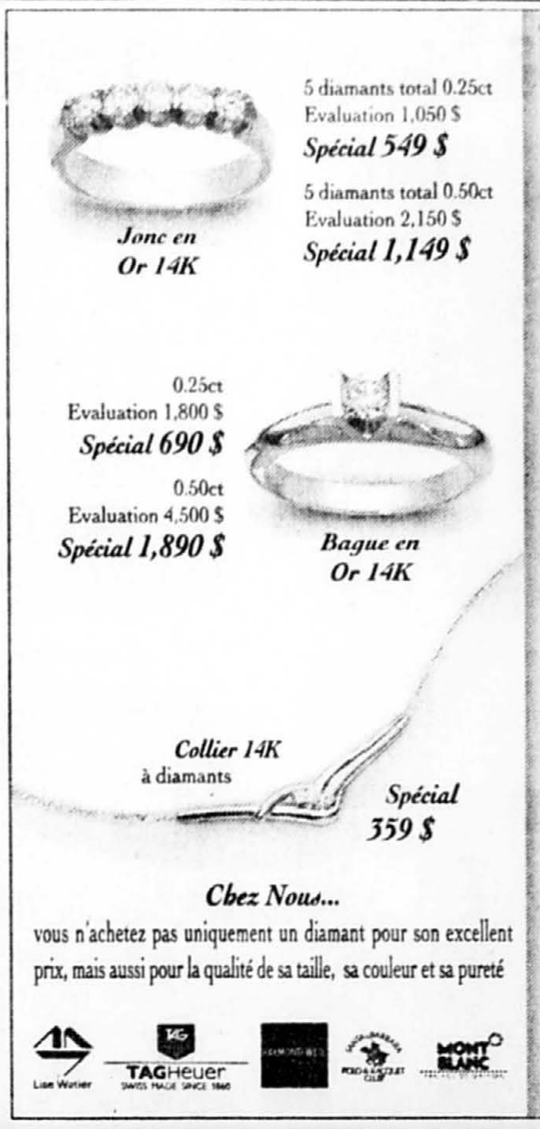

TOYOTA

SPÉCIAUX DE LOCATION DE FIN D'ANNÉE!

TOYOTA TERCEL SD 1996 — 0 $ COMPTANT — Location 48 mois à partir de 244 $*

TOYOTA COROLLA DX 1996 — 0 $ COMPTANT — Location 48 mois à partir de 298 $*

TOYOTA CAMRY DX PLUS 1996 — 0 $ COMPTANT — Location 48 mois à partir de 435 $*

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux

Passez vite chez votre concessionnaire pour les détails.

Décrochez La Lune — TOYOTA APOLLO 13. Gagnez une des deux nouvelles Toyota Paseo 1996. Obtenez un bulletin de participation et les règlements du concours chez les concessionnaires Toyota participants ou à l'achat de la vidéocassette Apollo 13. Sur vidéocassette partout le 24 novembre. © 1995 Universal City Studios, Inc. Tous droits réservés.

CRÉDIT TOYOTA — Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de Crédit Toyota valables uniquement pour les modèles Tercel, Corolla et Camry 1996 neufs, vendus et livrés aux clients admissibles avant le 30 novembre 1995. *En fonction d'une location-bail de 48 mois sans versement initial. Un dépôt de garantie remboursable de 275,00 $ (Tercel SD), 350,00 $ (Corolla DX), 500,00 $ (Camry DX Plus) et le premier versement mensuel exigés au moment de la livraison du véhicule. Durées de location de 24 et 36 mois également possibles. Tercel SD AC51LK-AA : coût total de la location, 11 712,00 $; prix de l'option d'achat, 4 062,32 $. Corolla DX BA05EM-AA : coût total de la location, 14 304,00 $; prix de l'option d'achat, 7 307,10 $. Camry DX Plus BG12KP-CA : coût total de la location, 20 880,00 $; prix de l'option d'achat, 11 949,60 $. Prix de l'option d'achat et frais de location basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire : 7 ¢/km pour les Tercel et Corolla; 10 ¢/km pour la Camry. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Assurances, immatriculation et taxes en vigueur en sus. Un total maximum de 600,00 $ de frais de transport et de préparation inclus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

ne serait pas tenté par 50% de rabais

quand les interurbains de l'entreprise représentent un montant annuel considérable? C'est ce que l'autre compagnie nous promettait. On s'est dit: ça vaut la peine. Notre expérience avec eux a duré un an. Leur facturation était très compliquée. Ils nous créditaient pour les erreurs qu'ils avaient faites mais ils se trompaient sur ces crédits. Il fallait toujours vérifier, rappeler, et on perdait beaucoup de temps avec ce surplus de comptabilité. On a finalement fait faire l'analyse de notre dossier pour se rendre compte qu'on ne faisait aucune économie. En d'autres mots, on avait plus de travail et pas plus de rabais. On est bien plus gagnant aujourd'hui avec Bell. »

LES PLANS AVANTAGE^MC DE BELL
jusqu'à 60 % d'économie
AVANTAGE
1 800 978-BELL

Bell

POUR NOËL

OPTEZ POUR LES SEULS APPAREILS-PHOTOS ÉQUIPÉS D'UNE GARANTIE DE PHOTOS RÉUSSIES!

564.99 RÉG. : 599,99

Canon

ENSEMBLE REBEL XS

Un appareil 35 mm monoréflexe sophistiqué, pour des photos des Fêtes dignes des photographes professionnels!

- Gamme complète de fonctions automatiques et flash escamotable
- Système de mise au point à 3 modes
- Objectif 35 à 80 mm F4-5.6

PRIME : PILE AU LITHIUM!

Achetez n'importe quel appareil-photo 35 mm* et devenez membre automatiquement!

*SAUF APPAREIL-PHOTO À USAGE UNIQUE

CLUB PHOTO TOUT BEAU

ASTRAL

GRATUIT!

PENDANT UN AN, NE PAYEZ PAS POUR LES PHOTOS QUE VOUS N'AIMEZ PAS!

TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN

UNE EXCLUSIVITÉ D'ASTRAL!

La garantie du fabricant est doublée... **GRATUITEMENT!**

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN

89.99 RÉG. : 99,99

MINOLTA

FREEDOM AUTODATE SII

Idéal pour les photos des Fêtes! Un appareil 35 mm entièrement automatique.

- Mise au point, avancement et rembobinage automatiques
- Réduction de l'effet des yeux rouges
- Peut imprimer la date sur vos photos!

PILES GRATUITES!

189.99 RÉG. : 219,99

Kodak

STAR ZOOM 70 DATE

Cet appareil-photo saisit la magie de Noël en un tournemain grâce à sa mise au point et son flash automatiques!

- Objectif zoom 35 à 70 mm
- Avancement et rembobinage motorisés du film
- Peut imprimer la date sur vos photos!

L'ENSEMBLE COMPREND PILE AU LITHIUM ET FILM!

SONY

CCD-TRV30

Handycam Vision

- Écran de visionnement ACL en couleur intégré de 3 po
- Objectif zoom 12X • Sensibilité sous faible éclairage de 0,8 lux
- Atténuateur (noir/mosaïque) • Télécommande incluse!

1295

PRIME : ÉTUI SOUPLE

plus! **GARANTIE PROLONGÉE D'UN AN GRATUITE!**

plus! Ne payez rien avant juillet 1996

• PAS D'INTÉRÊTS • PAS DE FRAIS ADDITIONNELS

SUR APPROBATION DE CRÉDIT. ACHAT MINIMUM DE 200 $

12.99

Kodak

FUNSAVER POCKET FLASH

Ouvrez-moi d'abord!

- Appareil à usage unique ultra-compact
- Flash incorporé
- Film couleur Kodak Gold 400, 15 poses

299.99 RÉG. : 349,99

Kodak

STAR 105 QUARTZ DATE

Appareil 35 mm avec zoom puissant 38 à 105 mm.

- Flash électronique automatique
- Avance et rembobinage motorisés du film
- Comprend film Kodak
- Peut imprimer la date sur vos photos!

54.99 RÉG. : 59,99

Polaroid

L'APPAREIL-PHOTO PARLANT

Créez vos propres messages ou écoutez un des trois messages comiques enregistrés d'avance.

L'ENSEMBLE COMPREND FILM!

Kodak ROYAL GOLD 100

CASSETE VIDÉO T-120 GRATUITE REMISE PAR LA POSTE

paquet de 3

12.99 135-24 poses (100 ISO)

72 POSES EN TOUT

PENTAX

ESPIO 120 DATE

Objectif zoom 38 à 120 mm.

- Mise au point, avancement, rembobinage et flash automatiques
- Réduction de l'effet des yeux rouges
- Peut imprimer la date sur vos photos!

PRIME : ÉTUI ET PILE AU LITHIUM!

399.99 RÉG. : 449,99

Deuxième jeu de photos GRATUIT*

* Service 1 heure et lendemain seulement. Procédé C-41.

PLACE BOURASSA	(514) 323-4249	PLACE VERTU	(514) 336-8272
PLACE VILLE MARIE	(514) 878-9821	CTRE ROCKLAND	(514) 733-2669
PLACE BONAVENTURE	(514) 878-4378	JARDINS DORVAL	(514) 636-8221
2020 UNIVERSITÉ	(514) 849-7341	CARREFOUR ANGRIGNON	(514) 363-6918
PLACE DESJARDINS	(514) 843-8219	CARREFOUR LAVAL	(514) 687-7988
PLACE MONTRÉAL TRUST	(514) 843-8836	CENTRE LAVAL	(514) 688-3636
GALERIES D'ANJOU	(514) 354-2001	PROM. ST-BRUNO	(514) 653 8826
CENTRE COMM. LE BOULEVARD	(514) 721-3939	MAIL CHAMPLAIN	(514) 671-5935
PLACE ALEXIS NIHON	(514) 933-7209	PROM. DEUX MONTAGNES	(514) 491-6817
916 STE-CATHERINE EST	(514) 842-5225	PLACE ROSEMÈRE	(514) 979-3306
PLACE VERSAILLES	(514) 355-4709	GALERIES JOLIETTE	1-(514) 752-0956
CENTRE COMM. CÔTE DES NEIGES	(514) 343-5209	CARREFOUR DU NORD	1-(514) 436-1011
CENTRE FAIRVIEW	(514) 695-6563	CARREFOUR RICHELIEU	(514) 359-1803

ASTRAL PHOTO

images

BIEN FAIT...EN TOUT TEMPS!

SATISFACTION 100% GARANTIE

Hydro a privilégié le développement plutôt que l'économie d'énergie

ANDRÉ NOËL

■ Hydro-Québec sait depuis au moins 15 ans qu'il est plus rentable de conserver l'énergie que de construire de nouvelles installations, a-t-on appris hier à la Commission d'enquête sur l'achat d'électricité auprès de producteurs privés.

Pourtant, la société d'État a systématiquement négligé les programmes d'économie d'énergie. Denis L'Homme, ancien directeur du secteur de l'électricité au ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), a rappelé hier que le gouvernement était étonné des réticences d'Hydro à limiter la croissance de la demande.

Hydro « a elle-même conclu, dans une étude de septembre 1979, que le coût du kilowatt-heure économisé par diverses mesures d'isolation est inférieur au coût d'un kilowatt-heure produit par Hydro-Québec », indique une analyse du MER déposée à la commission.

C'est la première fois qu'on entend parler de cette étude. Hydro-Québec ne l'a pas remise au Débat public sur l'énergie, qui a commencé l'hiver dernier. Elle apporte un éclairage nouveau sur la philosophie de la société d'État, axée sur le développement tous azimuts, au risque de se retrouver avec d'importants surplus.

L'analyse du MER ajoute : « Malheureusement, les programmes actuels d'Hydro-Québec dans le domaine des économies d'énergie visant la clientèle ne dépassent pas le niveau information-incitation... Or des investissements sérieux d'Hydro-Québec pour mieux contenir la demande pourraient non seulement se révéler rentables pour l'entreprise, mais ils contribueraient à reporter dans le temps l'épuisement éventuel de sites hydroélectriques économiquement aménageables ».

Hydro-Québec a bien fait des tentatives d'économie d'énergie, mais celles-ci ont toujours été plutôt timides. Cet été, la société a carrément abandonné son programme de conservation. Les surplus sont trop importants : il faut vendre. Hydro construit quand même un nouveau barrage sur la Côte-Nord et achète de l'électricité à des promoteurs privés.

L'analyse du MER accompagnait un mémoire de l'ancien ministre Yves Bérubé au conseil des ministres en 1979. Son auteur tenait en partie le même discours que des groupes écologiques aujourd'hui. Par exemple, il s'étonnait que la société d'État ne gère pas mieux la consommation d'électricité.

« Il existe un ensemble (de) moyens, tarifaires et non tarifaires, de gérer la demande qui ont été amplement étudiés par Hydro-Québec, mais qui tardent à être mis en oeuvre... Le gouvernement serait en droit de s'attendre à des objectifs précis de la part d'Hydro-Québec relativement aux économies d'énergie ou de gestion de la demande que peut appliquer Hydro-Québec surtout lorsque plusieurs de ces mesures ne relèvent que de la société. »

M. L'Homme a par ailleurs expliqué que son propre ministère a pris l'initiative de développer la filière des petites centrales privées à cause des retombées industrielles et sociales.

Interrogé par les procureurs de la commission, M. L'Homme a cependant reconnu qu'aucune étude ne montrait l'importance de ces retombées. « Il n'y avait pas de défi technologique important, a-t-il fini par dire.

Fernand Daoust subira une deuxième intervention

GEORGES LAMON

■ Même si le président du conseil d'administration du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec, Fernand Daoust, demeure toujours sous surveillance aux soins intensifs, son « pronostic est bon », selon l'Hôpital général de Montréal.

Il a subi des fractures multiples aux deux bras et à une jambe. Il a été opéré une première fois, dès après l'accident, et sera de nouveau opéré au fémur.

Rappelons que M. Daoust a été victime d'un accident de la circulation mardi. Il se rendait en taxi à l'aéroport de Dorval où il devait prendre un avion pour New York et ensuite l'Argentine.

Selon un porte-parole de la FTQ, Fernand Daoust, qui est âgé de 69 ans, devra séjourner encore une semaine à l'hôpital.

Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, a qualifié de « très malheureux » l'accident de M. Daoust, et s'est dit heureux qu'il soit hors de danger. « C'est sérieux, a-t-il dit, mais son état est stable. »

BRAULT & MARTINEAU
le meilleur choix en électronique!
Bénéficiez des conseils de nos experts et de 35 ans d'expérience.
à gagner!
2 JUKE-BOX incluant chacun 100 disques compacts!
En collaboration avec:
LIVRAISON GRATUITE! PARTOUT AU QUÉBEC même le dimanche!
VOIR RÈGLEMENTS EN MAGASIN
Payez en novembre '96*
AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT
• Sans frais d'administration • Sans supplément • Sans frais cachés
Sur tous les produits en magasin!
13 PO 199$ SAMSUNG
• Rappel du canal précédent
• Programmation automatique des canaux
TÉLÉMAGNÉTOSCOPE 19 PO 499$ SAMSUNG
• Minuterie • Prise d'entrée audio/vidéo
• Programmation automatique des chaînes
25 PO 399$ SHARP
• Réglage à la couleur préférée
• Minuterie de sommeil
• Décodeur de sous-titres en mode sourdine
LIVRAISON GRATUITE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN BILINGUE
PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN PROLONGÉ! Demandez-le!
ZOOM 8X
CAMÉSCOPE 8MM 599$ SAMSUNG
• Éclairage minimum 2 lux
• Télécommande mince
• Générateur de titres
MENU D'AIDE À L'ÉCRAN TRILINGUE
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO 379$ SHARP
• Saut des annonces publicitaires
• Reprise de la lecture de la dernière scène
• Prises d'entrée audio/vidéo à l'avant
MENU D'AIDE À L'ÉCRAN TRILINGUE
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES 279$ SAMSUNG
• Rembobinage rapide
• Télécommande à compatibilité multiple
MICRO-ONDES 0,6 PI³ 169$ SHARP
• 600 watts • Cuisson par ordinateur
• Plateau tournant • Touches pour breuvage et maïs soufflé
LECTEUR CD 299$ JVC
CHAÎNE STÉRÉO
• Magnétocassette à auto-inversion
• Réducteur de Bruit Dolby B
CARROUSEL 3 CD 299$ SHARP
CHAÎNE STÉRÉO
•10 watts par canal
• Circuit X-Bass
Super Bass LECTEUR CD 199$ JVC
RADIO PORTATIF
• Syntoniseur AM/FM digital
• Magnétocassette
BALADEUR AM/FM STÉRÉO AVEC LECTEUR DE CASSETTE 69$ JVC
• Inversion automatique
• 2 prises de casque d'écoute
CASQUE D'ÉCOUTE AVEC COMMANDE DE VOLUME
TOSHIBA
TÉLÉPHONE SANS FIL 89$
• 10 canaux
• Code de sécurité numérique programmable
• Piles de grande longévité • 20 mémoires
Cerwin-Vega! Panasonic. JVC TOSHIBA Genex SHARP ONKYO. HITACHI PIONEER SAMSUNG Memorex ZENITH
CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marien (Sortie 85, Metropolitain est) Tél.: 881-9400
LAVAL 1770, Boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, Boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3577
LASALLE 1130, Dollard (Près du boul. de La Verendrye) Tél.: 364-6110
LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) Tél.: 679-1260
ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon est (Près des Gal. d'Anjou) Tél.: 254-9455
BROSSARD 8220, Boul. Taschereau (Coin Pelletier) Tél.: 465-5544
POINTE-AUX-TREMBLES 12605, Sherbrooke est (Près de Trixtenaire) Tél.: 640-6446
HULL 217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-6611
ROCK FOREST 4275, Boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242 1-800-267-4240
KIRKLAND 3150, Boul. St-Charles (Sortie 50, Transcanadienne) Tél.: (514) 697-9228
HEURES D'OUVERTURE Lun.-Mar. 9h30 à 18h Mer.-Jeu.-Ven. 9h30 à 21h Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h
PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU
Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500$ meubles/électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 novembre 1996.

RÉSULTATS

La Poule aux Oeufs d'or

Tirage du 95-11-29

1er numéro	
158402	10 000 $
2e numéro	
616656	10 000 $
3e numéro	
015873	10 000 $
4e numéro	
951776	100 000 $

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:

NUMÉROS	LOTS
5 derniers chiffres	1 000 $
4 derniers chiffres	100 $
3 derniers chiffres	10 $
2 derniers chiffres	5 $
NUMÉROS	LOTS
5 premiers chiffres	1 000 $
4 premiers chiffres	100 $
3 premiers chiffres	10 $
2 premiers chiffres	5 $

Banco — Tirage du 95-11-29

3	6	7	8	14
26	27	29	31	33
35	39	46	51	54
55	59	64	66	69

TVA, le réseau des tirages de Loto Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Régulateur de vitesse

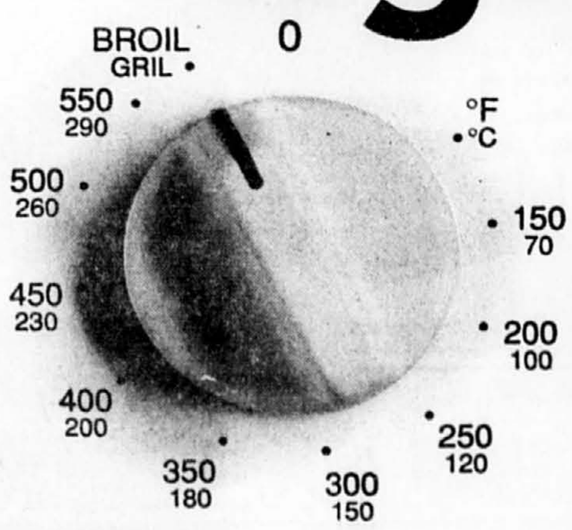

Vous avez atteint votre vitesse de croisière. Veuillez enclencher le régulateur de vitesse, en option, et garder votre ceinture attachée pendant toute la durée du voyage. Merci.

SUNFIRE PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

Baisse des taxes à Longueuil

MARTHA GAGNON

■ Les propriétaires de Longueuil peuvent se réjouir puisque leur compte de taxes connaîtra une réduction moyenne de un pour cent en 1996.

Il s'agit de la troisième baisse consécutive des taxes. Le maire Claude Gladu a rempli son engagement de ne pas alourdir le fardeau des contribuables. En déposant le budget hier, il a assuré que la qualité des services serait maintenue en dépit de la réduction des dépenses. Celles-ci s'élèveront à 140 240 000 $, une baisse de 2,7 millions par rapport à 1995.

« Le budget des dépenses est ramené à un niveau inférieur à ce qu'il était en 1992, a précisé M. Gladu. Nous allons continuer d'administrer de façon serrée. Une quinzaine de postes de cadres ont déjà été abolis et il pourrait y en avoir d'autres. »

Le taux des taxes foncières demeure à 1,60 par 100 dollars d'évaluation. Ainsi, les propriétaires d'une maison unifamiliale qui payaient en moyenne 1 857 dollars de taxes en 1992 verront leur compte s'élever à 1 866 dollars en 1996.

La baisse de taxes dont profitera la grande majorité des propriétaires est attribuable à la diminution de la valeur des immeubles.

Sur 28 582 comptes de taxes, 26 284 seront moins élevés et 820 resteront inchangés. Quant au taux de la taxe non résidentielle, il passe de 1,065 à 1,10 dollar afin de compenser pour la diminution des valeurs de cette catégorie d'immeubles. La majorité devrait cependant bénéficier d'une diminution du compte de taxes.

Le budget a été réduit de 1,9 p. cent. Parmi les compressions les plus significatives, il y a une somme de deux millions de dollars au chapitre des contributions à la Société de transport de la Rive-sud en raison d'une nouvelle répartition de la quote-part entre les municipalités, la rationalisation des postes qui a permis d'économiser 770 000 dollars et le service de la dette qui a diminué de 300 000.

Le chef de l'opposition, Michel Timperio, et le président de l'Association des propriétaires, Steve Flanagan, se disent satisfaits du budget à première vue. Ils feront des commentaires plus élaborés dans les prochains jours après une analyse approfondie.

Tous deux affirment toutefois que la Ville n'a pas eu à faire de très gros efforts pour diminuer les taxes étant donné la baisse de l'évaluation. « On peut se demander s'il y a eu un véritable effort de compression », dit M. Timperio. Il s'inquiète par ailleurs des effets d'une diminution des dépenses de 400 000 dollars à la sécurité publique et s'étonne que l'on ait augmenté celles du service des communications de plus de 30 000 dollars. Sur ce dernier point, le maire a répondu que la hausse du coût du papier était responsable de l'augmentation de ces dépenses.

La femme a-t-elle tué son mari en état de légitime défense ? Le jury délibère

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINT-JÉRÔME

■ Un jury de six femmes et six hommes est séquestré depuis 14 h mardi afin de choisir entre les allégations d'une femme de 57 ans, qui prétend avoir tué son mari pour se défendre, et celles de la Couronne qui soutient que Thérèse Saint-Denis-Bennett a assassiné délibérément son mari avec qui elle avait eu quatre enfants.

Le 8 janvier dernier, l'accusée a informé la Sûreté du Québec que son mari venait d'être tué par des cambrioleurs, à leur domicile de Calumet, dans la région de Lachute. Ray Bennett, 62 ans, avait reçu une balle de carabine dans la tête alors qu'il dormait.

Mais par la suite, dans une déclaration aux enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personnne de la Sûreté du Québec, Mme Saint-Denis-Bennett a reconnu avoir assassiné son mari. Elle a dit qu'il l'avait battue en 1983 et qu'il devait payer pour ça.

Lors du procès devant le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, elle a déclaré qu'elle vivait un enfer depuis 39 ans avec un mari jaloux et violent. Le syndrome de la femme battue est donc apparu au yeux du jury.

Les quatre enfants du couple et leurs conjoints ont témoigné pour la Couronne lors du procès qui s'est déroulé au palais de justice de Saint-Jérôme. En substance, ils ont dit que le couple avait connu de sérieux problèmes dans le passé, mais que depuis la situation s'était beaucoup améliorée.

Depuis qu'ils se sont retirés, les jurés ont demandé à réécouter les témoignages des enfants et de deux conjointes, ce qui représente une audition de plus de trois heures.

Me Ginette Maillet, qui agit pour la Couronne, espère un verdict de meurtre au premier degré, ou à défaut au deuxième. Quand à l'avocat de la défense, Me Pierre Gauthier, il vise un acquittement pour cause de légitime défense, ou tout au moins un verdict d'homicide involontaire.

Dans son adresse aux jurés après un procès de trois semaines, le juge Downs a ouvert ces quatre verdicts.

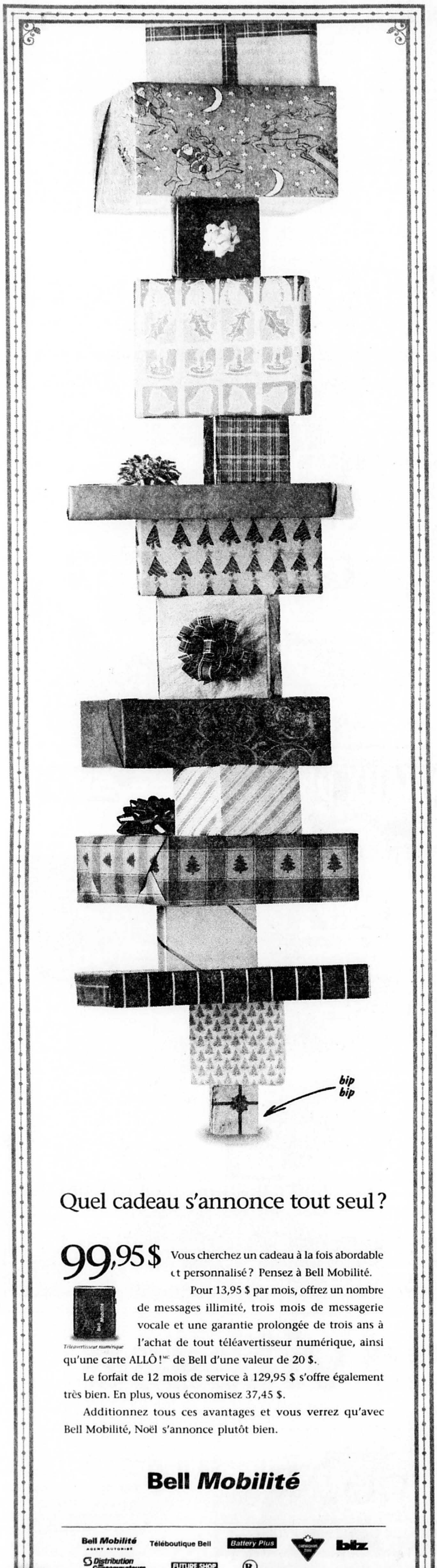

Quel cadeau s'annonce tout seul ?

99,95 $ Vous cherchez un cadeau à la fois abordable et personnalisé ? Pensez à Bell Mobilité.

Téléavertisseur numérique

Pour 13,95 $ par mois, offrez un nombre de messages illimité, trois mois de messagerie vocale et une garantie prolongée de trois ans à l'achat de tout téléavertisseur numérique, ainsi qu'une carte ALLÔ !MC de Bell d'une valeur de 20 $.

Le forfait de 12 mois de service à 129,95 $ s'offre également très bien. En plus, vous économisez 37,45 $.

Additionnez tous ces avantages et vous verrez qu'avec Bell Mobilité, Noël s'annonce plutôt bien.

Bell *Mobilité*

Bell Mobilité AGENT AUTORISÉ · Téléboutique Bell · Battery Plus · Canadian Tire · biz · Distribution Consommateurs · Future Shop · RadioShack.

Offre valide à l'achat d'un téléavertisseur numérique avec la mise en service à 13,95 $/mois, entre le 13 novembre et le 31 décembre 1995. Frais d'activation en sus. Ne peut être combinée à aucune autre offre.

De superbes cadeaux pour tout le monde!

belles boîtes bombay

Venez chez Bombay et découvrez un trésor de coffrets à prix de solde!

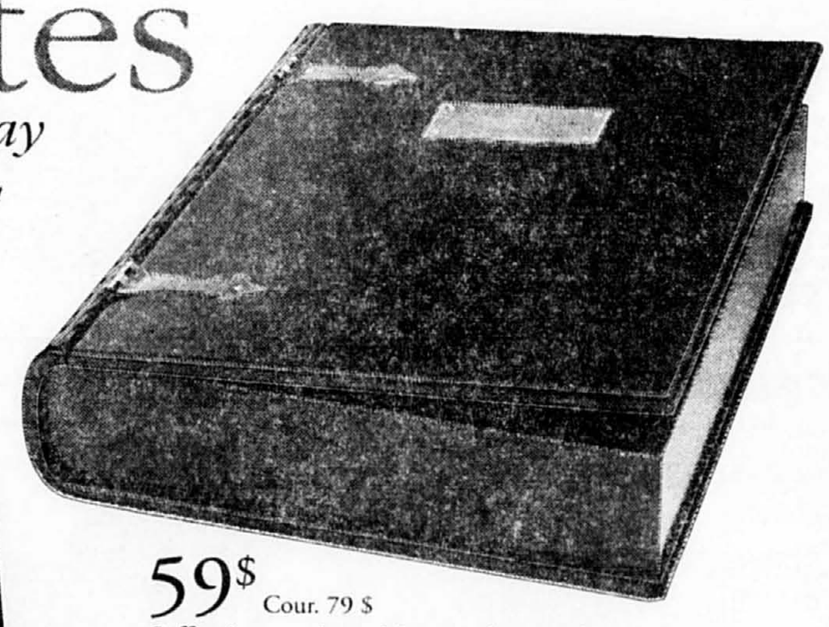

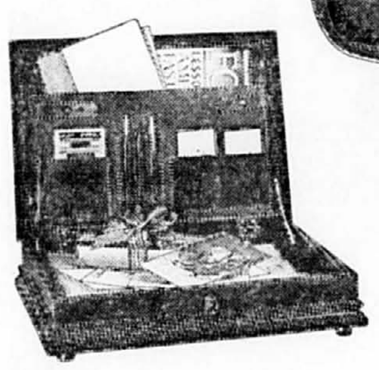

59$ Cour. 79 $
Coffret à souvenirsMD Mettez-y photographies et souvenirs précieux. Plaque en laiton à graver; gravure non comprise. 13¾ po h x 12 po l

99$ Cour. 129 $
Coffret à attaché Verrouillable, il est à pochette-accordéon et garni de cuir. 14½ po l x 11 po p

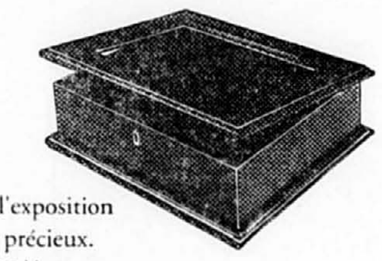

79$ Cour. 99 $
Coffret à bibelots
Conçu pour l'exposition de vos objets précieux.
12⅞ po l x 10¼ po p

99$ Cour. 129 $
Coffret à thé Rempli de 72 sachets de délicieux thé Ashby; fera une belle boîte à bijoux.
12¼ po l x 11 po p

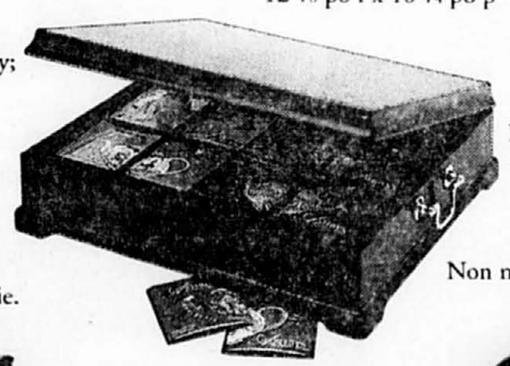

59$ Cour. 79 $
Écritoire
Parfaite pour écrire au lit; rangez-y vos fournitures.
3½ po h x 11½ po l

Écritoire miniature
Non montrée 5po l x 6¾ po p
Cour. 29 $ **solde 19 $**

49$ Cour. 69 $
Coffret à correspondance
Joli et pratique, il acceptera vos timbres, stylos et papeterie.
5½ po h x 10 po l

119$ à 159$
Coffrets Tea Poy Inspirées d'une conception du 19e siècle, ces boîtes à bijoux sont dotées d'un plateau amovible et doublées de velours de coton rouge.
Petit Cour. 149 $ **solde 119 $**
Moyen Cour. 189 $ **solde 149 $**
Grand Cour. 219 $ **solde 159 $**

Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre 1995. Demandez notre catalogue gratuit.
Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

Le juge rendra son verdict demain au procès d'Agostino Ferreira

YVES BOISVERT

■ Agostino Ferreira a terminé sa défense hier matin, et le juge Gilbert Morier a entendu les arguments de l'accusé et de la Couronne. Le magistrat rendra sa décision demain.

Ferreira, 32 ans, est accusé d'avoir enlevé, séquestré et violé deux vendeuses d'une boutique de lingerie de Montréal le 4 janvier 1995.

Pour sa plaidoirie, l'accusé avait préparé un texte d'une dizaine de pages, écrit à la main en caractères fins. Il l'a lu en anglais sur un ton théâtral en passant du quasi-chuchotement aux cris de rage et aux sanglots. Il parlait de sa vie, de ses parents, de Satan et de Dieu ; il s'est moqué de la police qui n'aurait rien pu faire sans ses aveux ; il a dit que ses victimes étaient courageuses...

Au fait, quelle est la défense de Ferreira ? On se tromperait probablement en tentant de donner un nom à cette « défense ». L'accusé a avoué tous les gestes criminels. Il aurait pu, juridiquement, tenter de plaider une atteinte à ses facultés mentales (intoxication, folie, black out, etc.), mais il ne l'a pas fait.

Sa « défense » n'entre dans aucune catégorie juridique. C'était plutôt une « explication », une grande confession publique mêlée à un discours religieux. Il l'a dit : son but était de se faire arrêter, de se livrer.

Même s'il ne s'est pas enlevé la vie, comme il prétendait vouloir le faire, Ferreira s'est « suicidé » d'une certaine façon, le 4 janvier 1995. C'est-à-dire qu'il a cessé de mener sa double vie de « bon gars charmant, généreux, travaillant » devant ses amis et de violeur psychopate d'autre part. Il s'est « arrangé », comme il le dit, pour se faire arrêter.

Ferreira a donné quelques éléments d'informations qui permettront peut-être aux experts de nous expliquer l'origine de sa déviance criminelle.

On a compris qu'il s'était révolté contre son père, un homme violent et autoritaire qui le battait et qui malmenait sa mère, selon lui. Il avait fait le serment de « venger » sa mère. Mais voilà, sa mère a toujours protégé son père, par peur de représailles et par insécurité économique, selon lui.

« J'ai été expulsé de ma maison (enfant) parce que je n'acceptais pas les traitements que mon père infligeait à ma mère. Presque toute ma vie, je l'ai passée en institution ou en prison. Je vous assure que je ne suis pas un mauvais bougre. Ma seule erreur est d'avoir fait cette promesse de venger ma mère. Au tribunal de la Jeunesse, elle a nié que mon père me battait. Elle voulait se protéger. Qui en a payé le prix ? Moi. »

Ferreira dit avoir voulu tuer ses parents, « mais si j'avais tué ma mère, je n'aurais pas été différent de mon père. Je voulais être différent de tout le monde, et par-dessus tout de mon père. »

« Personne ne peut dire que je n'ai pas été correct envers mes amoureuses. J'étais prêt à être haï par tous pour le bien de toutes les femmes. Je demande que mon père et que tous les hommes qui ont maltraité des femmes viennent confesser leurs crimes pour le bien de toutes les femmes. »

Ferreira s'est lancé dans une tirade sur l'éducation, sur les enfants laissés à eux-mêmes devant la télévision, la violence.

« J'admets que j'ai sacrifié deux agneaux, mais Dieu a sacrifié celui qu'il aimait le plus, il a sacrifié son Fils », a ajouté Ferreira.

« N'ayez pas pitié de moi ; ce qui est important n'est pas ce qui se passe ici. C'est ce qui arrivera après. Ne me faites plus de procès ! Donnez-moi ce que vous voulez ! Donnez-moi trois vies, cinq vies, non ! donnez-moi neuf vies, mais ne me faites plus de procès ! » a-t-il dit en criant.

Ferreira a lancé quelques insultes au juge Morier, qui n'a pas perdu son sang-froid une seconde, et qui a tenu à faire les choses dans les règles. Le juge a dit qu'il rendrait sa décision sans tenir compte des propos dérogatoires de l'accusé.

Preuve non contestée

« La preuve est non seulement incontestable, elle est non contestée », a dit quant à elle Me Hélène Morin, du ministère public, a qui prononcé son réquisitoire en 15 minutes.

Le témoignage des deux victimes est corroboré complètement (sauf pour quelques détails) par l'accusé lui-même, qui a expliqué par le menu la préparation et l'exécution de ses crimes.

La version de Ferreira était si précise, d'ailleurs, que Me Morin n'hésite pas à inviter le juge à la préférer à celle des policiers et même des victimes en cas de doute sur les détails.

Ferreira était « la seule personne en contrôle, la seule personne qui n'a pas eu peur de la journeé », a dit Me Morin.

L'enlèvement ne fait pas de doute : sous la menace d'une bombe, les deux jeunes femmes ont suivi Ferreira dans un taxi et chez lui. La séquestration est évidente : le témoignage des deux victimes, celui de l'accusé, le ruban retrouvé sur les lieux du crime, les armes de Ferreira permettent sans l'ombre d'un doute de croire que ces deux femmes ont été retenues contre leur gré dans la chambre de Ferreira. Finalement, la double agression sexuelle armée est admise par l'accusé lui-même, dans les mêmes détails que les victimes l'ont décrite.

Le procès de l'ostracisme à Kahnawake

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Pouvoirs et contre-pouvoirs au sein de la bande indienne de Kahnawake : Peter Jacobs et sa femme Trudy ont étalé hier devant le tribunal de la Commission canadienne des droits de la personne la vie quotidienne d'une famille non admise par le conseil de bande, même si le ministère des Affaires indiennes d'Ottawa leur reconnaît le statut d'indiens à part entière.

Lui est né d'un père noir et d'une mère juive, mais a été adopté quelques semaines après sa naissance par Vernon Jacobs et Catherine Jacobs, un couple de Mohawks de Kahnawake. Elle est Mohawk de père et de mère et est née à Kahnawake. Les deux ont été élevés dans la communauté mohawk et selon les traditions des Mohawks.

Peter Jacobs porte aussi, en privé mais fièrement, le nom mohawk de Kavaienton, sa femme celui de Konwawihon. Il fréquente les cercles traditionnalistes et la Maison longue. D'aussi loin qu'il se souvienne, il a vécu dans ces familles voisines de celle de ses parents, co-responsables des enfants. Il a joué au hockey, à la crosse et au football avec les jeunes de Kahnawake.

Il a fait ses sept années de primaire à l'école Katéri de Kahnawake, puis est allé quatre années au secondaire à Châteauguay, où il a été soumis aux mêmes problèmes à connotation raciale que ses copains mohawks de Kahnawake, « surtout de la part des professeurs ». Mais pas en raison de son ascendance biologique noire : seulement parce qu'il était classé comme Indien.

Bon joueur de football, il sera approché par l'équipe de Châteauguay, comme certains autres jeunes Mohawks, parce qu'ils « avaient du potentiel ». Évidemment, il refuse.

Peter Jacobs, comme une vingtaine de jeunes de Kahnawake, ira ensuite passer un an au Manitou Collège de La Macaza, où environ deux cents jeunes Amérindiens étudieront pendant trois années en tout l'ethnologie, la psychologie et compareront les cultures montagnaise, micmac, mohawk et autres. L'ancienne base des missiles Bomarks sera ensuite convertie en prison.

Le parcours de Peter Jacobs est semblable à celui de ses frères, cousins et amis. Il ira faire l'armée américaine, avec un contrat de deux ans — six mois aux États-Unis, le reste en Allemagne. Puis il se procure la carte de membre des Métallos, et va travailler au New Jersey et en Virginie. Il rentrera souvent à Kahnawake, « à la maison », puis viendra se construire une maison sur le terrain que sa mère lui donne. Sans subventions du conseil de bande, qui lui refuse toute reconnaissance. Il perd ainsi près de 15 000 dollars.

L'attitude du conseil risque aussi de priver ses enfants de tous leurs droits à l'éducation, et la famille de toute sécurité, y compris le bien-être social, ce qu'il déplore même s'il n'a jamais eu besoin d'en demander. Il possède son commerce, le J & J Minimart.

Pour Peter Jacobs, la Loi des Indiens de 1981 « ne vaut pas le papier sur lequel elle a été écrite ».

VOUS TROUVEZ
QU'IL Y A BEAUCOUP DE NEON
SUR LA ROUTE?
VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU!

UN TAUX DE
5,9%
JUSQU'À 48 MOIS

neon

Cette offre alléchante s'applique à toutes les Neon 1995, peu importe le modèle.
Passez vite chez votre concessionnaire Chrysler pour choisir la vôtre, car cela ne durera pas éternellement.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE

Offre d'une durée limitée. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée.
Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Détails chez les concessionnaires participants.

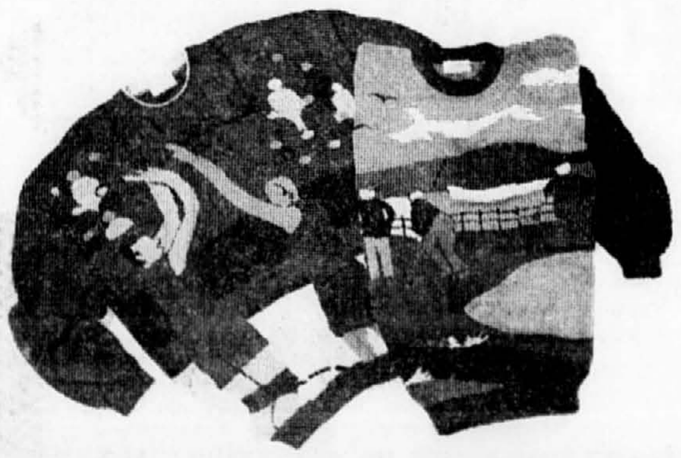

La gaieté de Noël

Un cadeau gagnant pour l'amateur de sport. Des chandails jacquards en coton pur à motif sportif - golf ou basket-ball, chacun offert en combinaisons de deux couleurs, 135 $.

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

HARRY ROSEN

L'ostéodensimètre peut vite détecter si vous êtes à risque d'ostéoporose

CAROLE THIBAUDEAU

■ Depuis qu'il a pris du service en octobre dernier, il ne suffit pas à la tâche : c'est l'ostéodensitomètre portatif de la Société de l'ostéoporose du Canada.

« Nous avons quatre fois plus de demandes que nous pouvons en satisfaire, affirme Mme Maryse Bergeron, porte-parole de la Société. Les entreprises, les municipalités et les hôpitaux nous demandent de venir tester leur personnel. »

Cet appareil sera au Salon des sciences de la santé, au Palais des congrès, pendant quatre jours à compter d'aujourd'hui. Les personnes qui le désirent pourront gratuitement subir un test de cinq minutes, à l'issu duquel l'ordinateur leur dira si leurs os sont plus ou moins denses que la moyenne.

La densité osseuse indique si une personne est ou non à risque d'ostéoporose. L'ostéoporose est une diminution critique de la masse osseuse, à un point où le risque de fracture devient très grand.

« Une diminution de la masse osseuse est normale avec l'âge. Mais en deçà d'un certain seuil, on la considère comme une maladie. L'os devient fragile, poreux », explique le docteur Daniel Picard, spécialiste en médecine nucléaire à l'hôpital Saint-Luc.

Après la cinquantaine, cette maladie touche une femme sur quatre et un homme sur huit. Elle est donc plus courante, chez les femmes, que le cancer du sein et les maladies cardiovasculaires.

À cause de l'ostéoporose, 15 à 17 p. cent des femmes auront une fracture à un âge avancé. Souvent, cela provoque leur départ de la maison. Elles ne pourront jamais y revenir, ayant définitivement perdu leur autonomie.

L'ostéoporose coûte chaque année plus de 700 millions de dollars au système de santé canadien.

Prévenir

Savoir que l'on est à risque d'ostéoporose incite à multiplier les mesures de prévention, avant que la maladie ne s'installe. Ces mesures consistent à faire de l'exercice, à avoir une alimentation riche en calcium (principalement en prenant des produits laitiers), et à prendre, au début de la ménopause, des oestrogènes, pendant une dizaine d'années.

« Il arrive souvent que les femmes ménopausées prennent des oestrogènes pendant trois ans, puis abandonnent cette médication, relate le docteur Picard. Celles qui sont à risque d'ostéoporose auraient intérêt à la poursuivre pendant une dizaine d'années, afin de prévenir une plus grande perte osseuse. »

Pour le moment, il n'existe pas de remède à l'ostéoporose. Il existe cependant un médicament à l'étude, de la famille des « biphosphanates », qui ralentit la perte osseuse et permet peut-être même de la regénérer. Ce médicament n'est pas encore homologué au Canada.

L'ostéodensitomètre, comme son nom le dit, mesure la densité de l'os. Alors que dans les hôpitaux des grands centres, l'équipement permet d'évaluer la masse osseuse des vertèbres, du poignet ou de la hanche, l'appareil portatif ne mesure que la densité de l'os du talon, au moyen d'ultrasons. Il présente cependant l'avantage extraordinaire de pouvoir être transporté partout et d'offrir une méthode de diagnostic peu coûteuse aux personnes des régions éloignées.

Le sujet testé dépose pendant cinq minutes son pied dans l'ostéodensitomètre portatif, sous la supervision d'une technicienne. Une analyse effectuée par l'ordinateur indique alors si le sujet a une densité osseuse plus ou moins élevée que la moyenne, étant donné l'âge, la taille et quelques autres paramètres. On estime que la densité osseuse de l'os du talon est un bon indice de l'état osseux général d'une personne.

Héritage génétique

La prédisposition à l'ostéoporose est héritée génétiquement. « C'est pourquoi il se fait des recherches pour trouver le gène responsable, en vue de mettre au point ultérieurement une thérapie génique », affirme le docteur Picard.

Ostéoporose : un nouveau traitement

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Un traitement médicamenteux non hormonal permet d'augmenter la masse osseuse et donc de réduire de moitié le risque de fractures chez les femmes ménopausées souffrant d'ostéoporose, selon la revue spécialisée *New England Journal of Medicine* .

L'étude portant sur 904 femmes ménopausées et souffrant d'ostéoporose, caractérisée par une déminéralisation du squelette, a comparé sur trois ans un traitement à l'alendronate et un autre au placebo.

Elle a déterminé qu'un traitement quotidien à l'alendronate, médicament de la classe des biphosphonates, augmente la densité osseuse, notamment dans la colonne vertébrale et les hanches, là où les tassements et fractures sont les plus fréquents chez ce type de patientes.

L'étude, financée par le laboratoire pharmaceutique américain Merck, qui fabrique ce médicament, a été effectuée dans plusieurs centres médicaux du monde entier.

L'alendronate agit sur l'équilibre délicat entre les cellules constructrices et destructrices de la masse osseuse.

Alzheimer : une percée majeure à Douglas

CAROLE THIBAUDEAU

■ Une équipe de chercheurs dirigée par le docteur Judes Poirier, de l'hôpital Douglas, vient de faire une percée majeure dans la compréhension de la maladie d'Alzheimer.

Ce bond remarquable permet dès maintenant de mieux orienter le traitement des patients atteints de cette affection. Il vaudra à l'équipe une publication, dans deux semaines, dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* , la plus prestigieuse après *Nature* et *Science* .

L'équipe du docteur Poirier a démontré que le bagage génétique d'une personne atteinte d'Alzheimer a un impact majeur sur sa réaction aux médicaments.

Leur stratégie a consisté à analyser le bagage génétique de personnes atteintes d'Alzheimer et à participer à une étude sur le médicament « tacrine ». Les sujets porteurs d'un gène dit « de l'Apo E4 », ce qui est le cas de 80 p. cent des patients atteints dans la tranche d'âge 65-75 ans, réagissent peu à ce médicament. Par contre, 83 p. cent des non-porteurs du gène se sont nettement améliorés après six mois de médication.

« En analysant les gènes d'une personne, on saura maintenant si elle réagit ou non à la tacrine, résume le docteur Poirier. Le même travail peut être fait pour d'autres médicaments contre l'Alzheimer. Ces travaux devraient faciliter l'acceptation au Canada d'une demi-douzaine d'autres médicaments contre l'Alzheimer. »

Plutôt que de vendre leurs tests génétiques à une compagnie américaine, comme la facilité et l'usage portent à le faire, l'équipe du docteur Poirier, en accord avec les administrateurs du Douglas et de l'université McGill, a mis sur pied la compagnie Nova Diagnostique Moléculaire.

Cette dernière offrira des tests génétiques visant à établir, pour ceux qui le désirent ou qui en ont besoin, le « profil génétique Alzheimer » d'une personne, à savoir son risque personnel de contracter l'Alzheimer ou encore, si elle en est atteinte, de quel type d'Alzheimer il s'agit. Ce test aidera le médecin traitant dans le diagnostique et dans le choix du médicament.

Disponible dès janvier chez Nova Diagnostique Moléculaire, dans les locaux de l'hôpital Douglas, le test coûtera environ 100 dollars.

La découverte du docteur Poirier indique clairement que le gène « de l'Apo E4 » favorise, dans le cerveau, une perte des cellules associées à la mémoire.

DRAPS • ÉDREDONS D'OIE • DOUILLETTES • SERVIETTES • PARURES DE FENÊTRES • MATELAS

ACCESSOIRES POUR LE BAIN • DRAPS EN PERCALE • HOUSSES DE DUVET • GADGETS DE CUISINE • RIDEAUX DE DOUCHE • TAPIS • COUVERTS • CRISTAL • FIGURINES

OREILLERS • PORCELAINE • LITS EN LAITON • BATTERIES DE CUISINE • COUVERTURES • NAPPES • NAPPERONS • VERRES • CADRES • CADEAUX • MEUBLES POUR BÉBÉS

Que désirez-vous pour Noël?

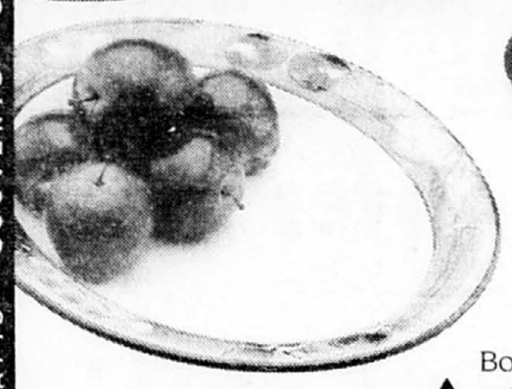

Bols à fruits ▲ et plateaux de grand format
À compter de **59,95**

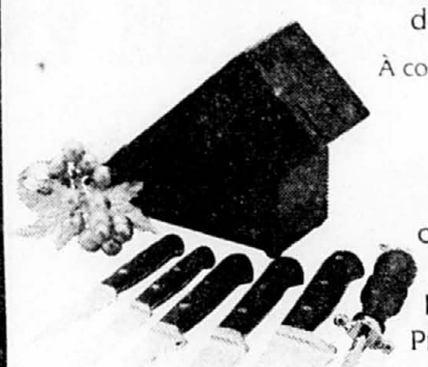

◀ Ensemble de couteaux forgés 7 pièces
Épargnez 66 %
Prix courant 300 $
Notre prix **99,95**
GARANTIS À VIE!

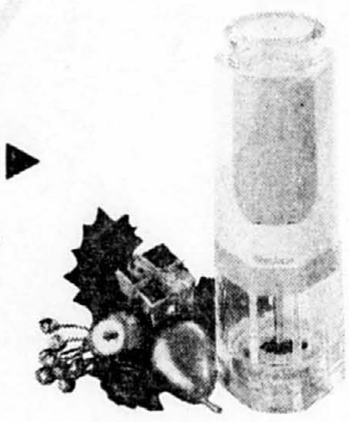

Moulin à poivre électrique et salière combinés ▶
26,95
Recommandé par Coup de Pouce Cuisine, Noël 1995

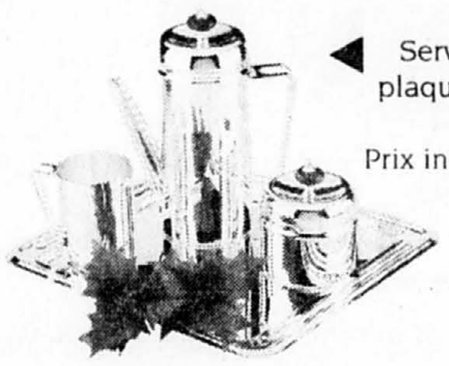

◀ Service à thé plaqué argent, 4 pièces
Prix incroyable!
26,49

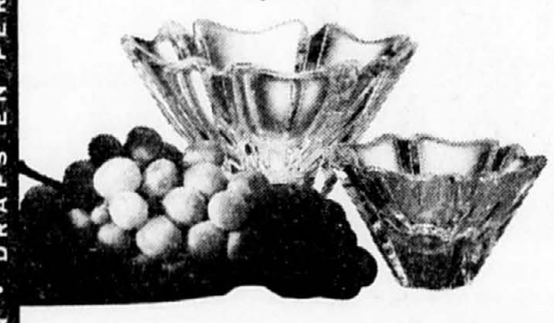

ORREFORS • SUÈDE
Vaste choix de vases, de bols et verres sur pied ▼
À compter de **49,95**

Cette année, Linen Chest vous propose de merveilleux cadeaux qui plairont à tous!

Épargnez jusqu'à 60 %

Dans tous nos rayons...
lit • bain • fenêtres • matelas
batteries de cuisine • porcelaine • cristal
verres • couverts • cuisine • tapis
et notre vaste rayon des cadeaux !

Chandeliers de cristal d'inspiration romaine ▶
18,95

PASTA PANE
Grande assiette de 33 cm ou bol à salade **13,95** ▼

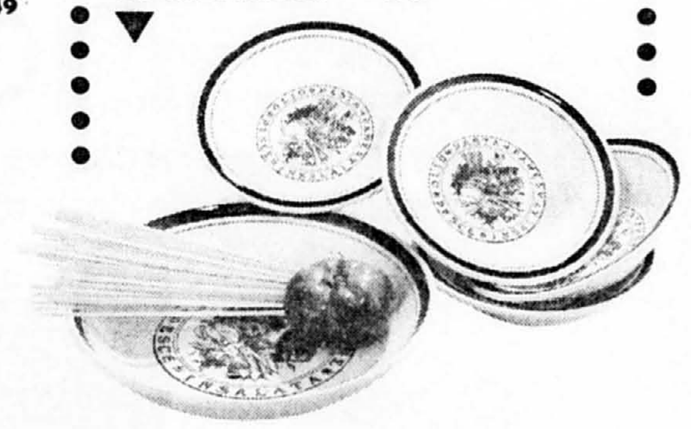

Figurines Coalport de Wedgwood ▶
Magnifique collection de figurines peintes à la main, à compter de **49,95**

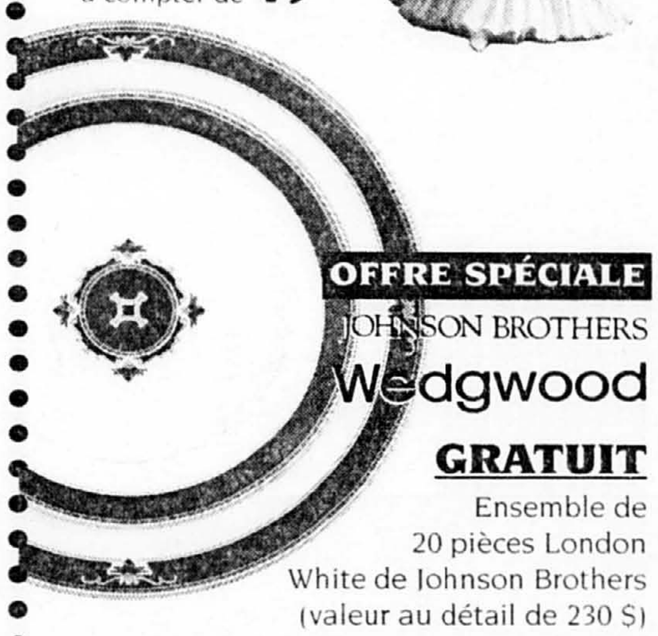

OFFRE SPÉCIALE
JOHNSON BROTHERS
Wedgwood
GRATUIT
Ensemble de 20 pièces London White de Johnson Brothers (valeur au détail de 230 $) à l'achat de n'importe quel ensemble Wedgwood de 20 pièces en porcelaine.

MARIPOSA
Un grand choix d'ensembles de fourchettes et de cuillères à salade uniques !
À compter de **39,95** ▶

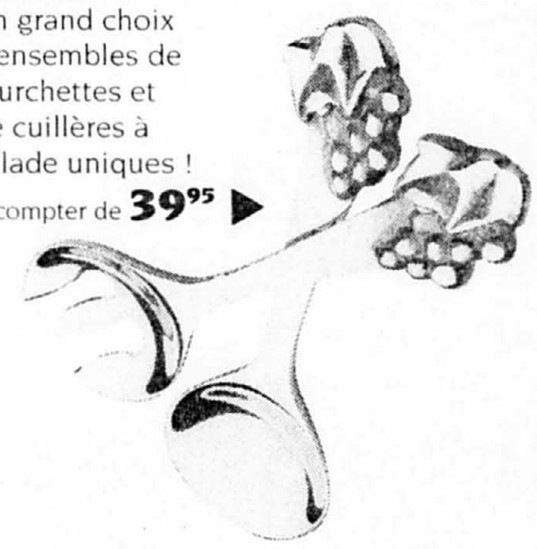

Immense choix d'objets de collection de grand format en bois
À compter de **57,95** ▼

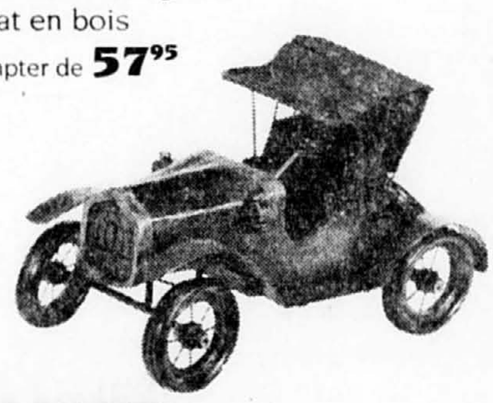

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

Centre Rockland, V.M.R.
341-7810

DÉCOR DÉPOT
LES GALERIES LAVAL
681-9090

Promenades de la Cathédrale
282-9525

PORCELAINE CRISTAL & CADEAUX
LISTE DE MARIAGE

POLITIQUE DE PRIX GARANTIE • SERVICE À DOMICILE • LISTE DE MARIAGE

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L' ÉLECTRONIQUE

Électroménagers • Audio
Vidéo • Ordinateurs

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX!*
Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens...

✓ AVANT L'ACHAT

✓ APRÈS L'ACHAT

*DÉTAILS EN MAGASIN.

VALEURS FANTASTIQUES DE NOEL!

NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

OPTIONS 0%

12 MOIS D'INTÉRÊT
AUCUN INTÉRÊT
- Sur tous les électroménagers
- Sur tous les téléviseurs 30" et plus
- Sur tous les chaînes audio à 5 haut-parleurs

6 MOIS
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT
Sur tous les appareils audio, vidéo et électroménagers

90 JOURS
AUCUN INTÉRÊT SUR TOUT!

*S.A.C. Sur approbation du crédit. Pour les options 12 mois et 90 jours, paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payables à l'achat pour les options 12 et 6 mois.

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENREDI 9h – 21h
SAMEDI 9h – 17h
DIMANCHE 10h – 17h

ORDINATEURS

AST
ENSEMBLE CD-ROM PLEINE PORTÉE ACHAT SUPERBE
- L'expérience multi-média!
- 586, 8 mo, DD1.2GO
- Ordinateur puissant 75 MHZ avec disque dur énorme, 18 logiciels (y compris WIN 95 et CD ENCYCLOPEDIA)
- Capacités multi média: CD-ROM, son stéréo, téléphone main libre, capacités télécopieur, modem 14,4
- Moniteur couleur
- Garantie 3 ans

HP DESKJET 540

2799,99$
33799611 611P

Packard Bell
ORDINATEUR MULTI-MÉDIA AVEC PROCESSEUR PENTIUM 75 MHZ

25 LOGICIELS INCLUS

HP DESK JET 540

Manuels et disques ne sont pas inclus. Photo pour but d'illustration seulement.

ENSEMBLE COMPLET **3099,99$**

75 MHZ	8MO	1,0GO	4X	MPEG1	.28 SVGA	14,4
PROCESSEUR	RAM	DISQUE DUR	CD ROM	CARTE VIDÉO	MONITEUR	TÉL/MODEM

38007482 FORCE 482 CDTW

ÉLECTROMÉNAGERS

ENSEMBLE LAVEUSE/ SÉCHEUSE

TPS INCLUSE

LAVEUSE ..... 399,99$
- Grande capacité très robuste
- 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage

SÉCHEUSE ..... 299,99$
- Grande capacité très robuste
- Filtre à charpie sur le dessus
- Très grande porte

01651116 01650111 LE DUO **699,98$**

Gibson
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE 18 PI.CU
- Tablettes glissantes réglables
- Contre-porte à tablettes amples
- Dessous-de-plat pour légumes
- Congélateur spacieux
- Blanc sur blanc

**629,99$** TPS INCLUSE! VALEUR DE 41$!
01664888

TÉL/RÉP

uniden
PRIX INCROYABLE
- 10 canaux sans fil avec balayage automatique
- Code sécuritaire numérique
- Autonomie de pile 14 jours
- Recherche 1 voie

38419013 UNIDEN EC-310 **79,99$**

GENERAL ELECTRIC
REPONDEUR AVEC HORODATEUR
- Télécommande pleine portée
- Opération une touche facile d'emploi

22321851 GE 2-9815 **49,99$**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 320
- Imprimé impressionant et unique design; comme laser
- Éblouissant couleurs à très bas prix

ALIMENTEUR DE FEUILLES INTÉGRÉ

369,99$
61708322 C2634A

Canon
IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100
- 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
- Impression très rapide
- 300 polices «True Type» sur CD-ROM
- «Playful software» inclus sur CD-ROM Canon
- Garantie de 2 ans

479,99$
19808042 CANON BJC 4100

ENSEMBLE 26 CD-ROM
VALEUR DE 100$!

26 DC POUR SEULEMENT ..**59,98$**
76106565 DOS CD

CREATIVE
ENSEMBLE «SOUND BLASTER»
- CD-ROM quad vitesse
- Carte de son stéréo 16 bit
- Haut-parleur stéréo
- Encyclopédie Grolier inclus, Ultima 7, ShadowCaster et plus

378,99$
67105062 «SOUND BLASTER»

YAMAHA
HAUT-PARLEURS MULTIMÉDIA
- Protégés magnétiquement
- Cône en bois pur d'épinette
- Qualité sonorifique Yamaha

49,99$
84005050 YST-M5

SAMSUNG
PRIX CHOC!

COUPE-PAPIER AUTO ORGANISE TOUS VOS DOCUMENTS
- Fonction défroissement
- Alimenteur auto 10 pages
- Commutation auto téléc./tel
- Interface TAD

FX 1502 34143002 **299,99$**

AUDIO ET VIDÉO

JVC
DOLBY SURROUND PRO • LOGIC

RÉCEPTEUR 220 WATTS

CINÉ-MAISON DE JVC 01428515
- Puissance équilibrée (60 watts x 3)
- Puissance totale 220 watts
- Mode «surround»
- Télécommande A/V unifiée
- Retardement réglable numérique

289,99$

SHARP
MINI-CHAÎNE 3 DC

TÉLÉCOMMANDE — SYNTONISATEUR NUMÉRIQUE

CMS-R333 42875333

UNE AUTRE MERVEILLE DE SHARP
- Lecteur 3 DC
- Télécommande
- Syntonisateur numérique
- Lecture aléatoire
- Cassette double
- Réglage de volume électronique
- Système 'X-Bass'

229,99$

SAMSUNG
HAUT-PARLEURS DÉTACHABLES AM/FM DC
- Fonction multiple pour DC
- Cassette double
- Contrôle basse/aigus
- Programmable
- Lecture aléatoire/ scannage/répétition

PRIX INCROYABLE

34135159 PCD-815 **159,99$**

RCA
TÉLÉVISEUR 31" STÉRÉO AVEC TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE
- Télécommande «Master touch» pour réglage facile de votre télé, magnétoscope et convertisseur d'une seule télécommande
- Panneau 5 prises pour branchement directement vos appareils A/V
- Circuits «Colortrak plus» de pointe

31632 03801306 **849$**

RCA
TÉLÉVISEUR 13"

STYLE MONITEUR MODERNE
- Affichage du menu
- Programmation auto des canaux
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

13101 03801166 **198$**

MAGNAVOX
MAGNÉTOSCOPE AVEC TÉLÉCOMMANDE, AFFICHAGE DU MENU
- Syntonisateur 181 canaux
- Minuterie 8 émissions/1 an
- Repérage numérique
- Mise en marche rapide
- Enregistrement une touche

INCROYABLE!

06402222 VRT 222 **198$**

RCA
LECTEUR 5 DC TÉLÉCOMMANDÉ

LECTEUR 5 DC TÉLÉCOMMANDÉ
- Télécommande
- Suréchantillonnage 8X
- Mémoire 24 pistes

RP8055 03827253 **189,99$**

Panasonic
SHOCK WAVE — RÉSISTANT À L'EAU

NOUVEAU MODÈLE BALADEUR STÉRÉO SPORT
- Résistant à l'eau
- Cassette à inversion auto
- Syntonisation numérique AM/FM
- Système «extra-bass»

8 PILES «AA» INCLUS

03334010 SW-10 **89,99$**

Clarion
ENSEMBLE CASSETTE ET HAUT-PARLEURS
- AM/FM cassette
- Panneau détachable
- Sortie 4 canaux
- 60 watts, haut-parleurs 6"

24731110 RAB1100
24732110 SE1602 **229,99$**

RCA
TÉLÉVISEUR STÉRÉO 27"

TÉLÉCOMMANDE
- Horloge
- Minuterie 24 heures
- Sous-titres

FANTASTIQUE!

03801240 F27240WT **499,99$**

HITACHI
CAMÉSCOPE 8MM

ACCESSOIRES INCLUS–VALEUR DE 100$

VISEUR COULEUR
- Capacité de batterie double "AA"
- Télécommande
- Puissant zoom et plus 24 x

AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT AVANT OCTOBRE 96

09803310 VM-E310 **998$**

RCA
STÉRÉO HI-FI ET VIDÉO 4 TÊTES

SON INCROYABLE STÉRÉO HI-FI ET VIDÉO 4 TÊTES
- Minuterie 8 émissions/ 1 an
- Repérage auto numérique
- Balayage des publicités

VR-603 **344$**

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L' ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt affecteront le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisent 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,95 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat. L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisent 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,65 $ (coût total: 2 134,65 $) et le TPA équivaut à 26,91 % pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total: 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. Empiettes personnelles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Détails en magasin. **Diffère de l'illustration. Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont à nos bas prix courants de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

MAINTENANT OUVERT À POINTE CLAIRE

POINTE CLAIRE
6321, AUTOROUTE 40
428-1999

ANJOU	7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU)	352-8825
LAVAL	1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420
GREENFIELD PARK	745, BOUL. TASCHEREAU	465-4260
MARCHÉ CENTRAL	1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL	387-3188
LASALLE	7077, BOUL. NEWMAN CARREFOUR ANGRIGNON	368-8002

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

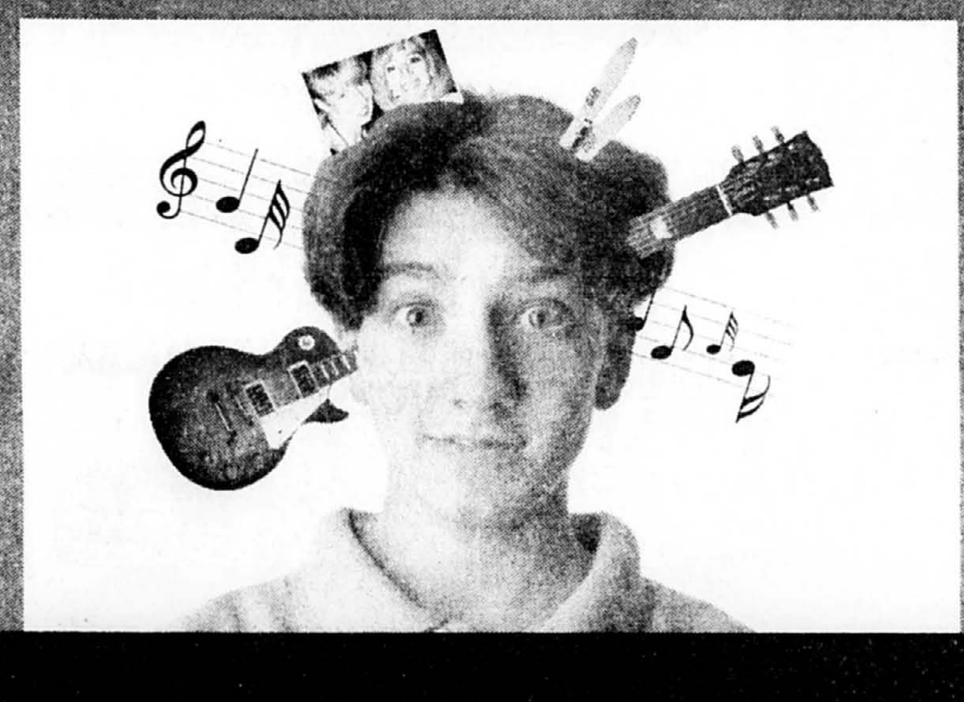

Le voici, le voilà, le service Internet au service de tous.

Bonjour à vous ! Sympatico,[MC] le service Internet au service de tous, vous souhaite la bienvenue. Étudiants à la curiosité sans borne, parents attentifs et actifs, aînés qui ont tout leur temps pour jaser ou très affairés gens d'affaires, Sympatico, c'est pour vous.

Aussi facile à installer qu'à utiliser, Sympatico, c'est l'Internet à son plus simple.

En effet, le logiciel et le service Sympatico ont été pensés en ayant à l'esprit les gens d'ici. On y aborde l'Internet dans une perspective canadienne et régionale. Et on vous offre bien sûr le "E Mail," le courrier électronique, qui vous permet un contact instantanné avec parents, collègues et amis, qu'ils soient à côté, ou au bout du monde.

En tant qu'abonné à Sympatico,vous avez aussi droit, 24 heures sur 24, à un sympathique service de soutien.

Mieux encore, vous pouvez, le premier mois, faire 50 heures de promenade avec Sympatico pour seulement 29,95$.* Il ne vous en coûtera ensuite que 9,95$ par mois pour naviguer sur l'Internet.

Le forfait Sympatico vous attend aux magasins ci-dessous. Vous pouvez aussi le commander par téléphone au 1-800-773-21-21.

Avec Sympatico, votre vision de l'Internet sera changée à jamais. Vous partez avec nous ?

Sympatico[MC]

Bell Sygma

Le service Internet au service de tous[MC]

Offert dans ces magasins ou en téléphonant au 1-800-773-21-21

La trousse Sympatico est vendue dans ces magasins. Service offert dans le secteur d'appel local des villes suivantes: **Montréal,** Ottawa/Hull, Québec et Toronto.

FUTURE SHOP SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE · RadioShack. · TOYS "R" US · COMPUCENTRE · Bell Téléboutique

*Liste de prix suggérés. Les détaillants peuvent vendre le produit à un prix inférieur. Sympatico[MC] est une marque de commerce sous licence à Bell Sygma Inc. de MediaLinx Interactif Inc.